



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



66<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3827 du Jeudi 4 Octobre 2018 - 66<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Un Dimanche en paroisse Saint-Joseph Ouvrier de Mokeko (Diocèse de Ouesso)



La façade latérale de l'église Saint-Joseph de Mokeko (P.10)

## Paroisse Saint-Michel de Goma-Tsésé (Archidiocèse de Brazzaville)

Célébration du 71<sup>e</sup>  
 anniversaire et clôture  
 de la Trentaine  
 à Saint-Michel Archange



Les membres de l'Archiconfrérie Saint-Michel lors de la messe (P.9)

EN VENTE  
 A LA SEMAINE AFRICAINE

### «Prions en Eglise», Edition Africaine

Prix: 1500 F. CFA

Pour tout contact, téléphoner  
 au numéro: 06 600 51 44.

## Editorial

Aujourd'hui ou  
 demain. Peut-être

## Loi sur le foncier



(P.4)

Expliquer,  
 corriger,  
 convaincre:  
 Pierre Mabiala  
 toujours sur  
 le terrain

## Rentrée scolaire 2018-2019

De nouvelles réformes pour relever  
 le niveau de l'école congolaise



Les élèves d'une  
 classe de Termi-  
 nale A du lycée  
 Chaminade

(P.5)

### COMMUNIQUE DU MINISTRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

Les prix des baguettes de pains de référence n'ont pas changé. Ils restent et demeurent les mêmes aussi bien à la boutique de la boulangerie qu'aux points de vente au détail. Ils sont fixés ainsi qu'il suit:

#### A Brazzaville:

- Le pain de 110g est vendu à 75 F. CFA
- Le pain de 220g est vendu à 150. FCFA

#### A Pointe-Noire:

- Le pain de 90g est vendu à 50 F. CFA
- Le pain de 180g est vendu à 100 F. CFA.

Tout contrevenant aux présentes dispositions et aux normes techniques de fabrication de pains sera exposé aux sanctions prévues par la loi.

Fait à Brazzaville, le 27 Septembre 2018

Le Directeur Général  
 du Commerce Intérieur  
 Michel KOUNGA

## Championnat national de Ligue 1

Les jeux sont  
 déjà faits!



L'AS Otohô n'attend plus que son sacre officiel le 21 octobre. (P.13)

### Coup d'oeil en biais

Menace de sit-in des  
 ex-travailleurs de l'ex-ONPT



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Eni et le PNUD unissent leurs forces pour promouvoir l'énergie durable et la réalisation des ODD en Afrique



New York, le 24 septembre 2018 –Eni SpA, société énergétique de premier plan, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) unissent leurs forces pour améliorer l'accès à l'énergie durable et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique. Leur partenariat est le premier en son genre conclu entre le PNUD et une entreprise du secteur de l'énergie de portée mondiale.

Le mémorandum d'accord a été signé par le Président-directeur général de Eni, Claudio Descalzi, et par l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, lors d'une cérémonie officielle à la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en marge de la 73e Assemblée générale de l'ONU.

«L'amélioration de l'accès à l'énergie, tout particulièrement en Afrique, se situe au cœur même de nos valeurs et fait à présent partie intrinsèque de nos activités. Nous investissons plus de la moitié de nos ressources budgétaires en Afrique, où nous visons à renforcer le potentiel intérieur et à promouvoir le développement local. Le mémorandum d'accord signé aujourd'hui constitue une première pour le secteur de l'énergie et souligne la crédibilité de nos efforts et le bien-fondé de notre modèle d'entreprise», a déclaré M. Descalzi.

En vertu de l'accord, Eni lancera des opérations commerciales pour accroître l'accès à l'énergie propre dans la région et le PNUD utilisera son vaste réseau de développement dans plus de 170 pays en vue de l'instauration d'un environnement favorable à la mise en œuvre du partenariat et pour évaluer son impact et sa durabilité au niveau des communautés locales. L'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, et la Tanzanie figurent parmi les premiers pays où le partenariat sera mis en application.

« Le secteur privé est un partenaire stratégique qui peut appuyer la réalisation de notre vision d'un développement inclusif, telle que celle-ci est énoncée dans le Programme 2030 et

dans les 17 objectifs de développement durable, a noté l'Administrateur du PNUD Achim Steiner. Grâce à leur expérience commune, à leurs capacités d'innover et à leurs réseaux de terrain, le PNUD et Eni peuvent améliorer l'accès aux sources d'énergie durable en Afrique.»

«Ce partenariat, a-t-il poursuivi, illustre les activités que nous pouvons mener de concert pour réaliser les ODD, et en particulier l'ODD 7 sur les partenariats, 13 pour le climat, 12 pour la consommation et la production durables, et surtout l'ODD 7 sur l'énergie durable et propre.»

M. Steiner a également signalé que le PNUD s'attacherait à assurer le succès du partenariat pour accélérer l'élargissement de l'accès aux sources d'énergie durable, en vue de réaliser les objectifs sociaux et environnementaux envisagés dans le cadre du Programme 2030.

Avec l'urbanisation et la croissance économique rapides de l'Afrique, les besoins énergétiques du continent sont appelés à s'accroître. Le Programme 2030 et les 17 objectifs ODD, tout particulièrement l'ODD 7, visent à assurer un accès universel à des services énergétiques modernes, fiables et d'un coût abordable, notamment aux carburants et aux technologies propres. Au nombre des projets de Eni figurera la production d'électricité au moyen de centrales photovoltaïques (y inclus des systèmes flottants), des parcs d'éoliennes, des systèmes hybrides hors réseau, des activités de reboisement et des dispositifs de cuisson peu polluants.

Dans le cadre de ce partenariat, le PNUD s'emploiera également à sensibiliser le public à l'énergie propre et aux modèles commerciaux durables et mènera des activités de formation et de renforcement des capacités dans les communautés bénéficiaires.

«En 2017, Eni a fourni 56 milliards de mètres cubes de gaz sur le marché intérieur de 14 pays africains. À ce jour, la société a investi en Afrique subsaharienne un montant d'environ 2 milliards de dollars la construction et la réfection de réseaux et de centrales électriques, alimentant en électricité plus de 18 millions de personnes. Nous effectuons actuellement de nouveaux investis-

sements dans l'énergie renouvelable dans tout le continent », a expliqué M. Descalzi.

Le mémorandum d'accord conclu entre Eni et le PNUD fait suite au lancement en septembre 2017 à Rome, du Centre pour le climat et le développement durable, placé sous l'égide conjointe du ministère de l'Environnement italien et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, visant à favoriser le développement durable en Afrique.

\*\*\*\*\*

Sur Twitter: @UNDP, @ItalyUN, @ENI, @UNDPAfrica, @UNDPfr, @ASSteiner

Pour plus d'informations, prière de contacter :

Eni : Alessandro.Torello@eni.com, + 39 02 52 03 18 75

PNUD: Lamine Bal, +1-646-242-3253

Mission permanente de l'Italie auprès des Nations Unies

: Ilaria Ragnoni, +1-917-332-8101

\*\*\*\*\*

**À PROPOS DE ENI:** Eni est l'une des grandes entreprises énergétiques mondiales, active dans plus de 70 pays de par le monde et employant quelques 33 000 personnes. Nos actions reposent sur l'enthousiasme et l'innovation, sur nos forces et savoirs spécifiques, sur la qualité de notre personnel et sur la reconnaissance du fait que, dans tous les aspects de nos opérations et organisations, la diversité est une caractéristique à rechercher et à préserver. Nous croyons en la valeur des partenariats de longue durée avec les pays et les communautés où nous menons nos activités. eni.com

**À PROPOS DU PNUD :** Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans quelques 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations. undp.org

## IN MEMORIAM



Très chère maman NDONA Martine, voilà sept ans que le destin t'a arrachée à notre affection, au moment où nous avons plus besoin de toi, mais ton souvenir reste et demeurera intact et vivant en nous. En cette date commémorative, tes enfants prient tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour toi.

*Que ton âme repose en paix!*

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 579 39 75 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, premier étage immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,

Tel : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

### SOCIETE MARLIER CONGO

Société A Responsabilité Limitée, au Capital Social F CFA de 1.000.000

Siege social : N° 07 Rue Tchigombi, quartier Songolo

RCCM CG/PNR/16 B 1399

Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de décision extraordinaire, de l'associé unique, établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 10 Août 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 13 Août 2018, sous le folio 155/07 N°415, dans lequel l'associé unique de la société MARLIER CONGO SARL, a décidé ce qui suit :

Changement de la forme juridique: L'associé unique, après constatation des actes de cession établis, et l'entrée de nouveaux as-

sociés dans la société, décide de changer la forme juridique de la société. Elle devient une «Société à Responsabilité Limitée».

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt - 18 DA 2617, du 11 Septembre 2018.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Septembre 2018.

Pour avis  
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE



1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

### G'BOX SERVICES

Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

### NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

### NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NEW FORMULA  
POWERED BY



### Service Clients :

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.

Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.

Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net

(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires



Proposition de loi sur l'abolition de la polygamie

# Mensah Stella Sassou-Nguesso justifie le bien-fondé de son projet

**Députée-maire de la Commune de Kintélé (Département du Pool) et présidente du Mouvement des Femmes Actives du Congo (MFAC), Mme Mensah Stella Sassou-Nguesso a initié, récemment, une proposition de loi sur l'abolition de la polygamie du Code de la famille congolaise. Dans l'interview exclusive qu'elle nous a accordée, elle justifie le bien-fondé de ce projet qu'elle espère voir adopté par le Parlement congolais.**

**\*Pourquoi ce projet de loi?**

\*\*Il est bon de rappeler, d'entrée de jeu, que toute loi vise à encadrer et à organiser les règles de vie entre les hommes et les femmes en société. Le rôle premier du député est de déposer des propositions de lois, de voter les lois et de contrôler l'action du Gouvernement. La responsabilité alors des parlementaires que nous sommes, est d'observer les faits sociaux et de proposer ou d'actualiser les règles qui facilitent notre marche commune vers le progrès, le mieux-vivre et le mieux-être.

Il se trouve que dans le sillage du projet de société du Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, et du Plan National de Développement (PND) 2018-2021 adopté tout récemment par le Parlement, la question de la mobilisation des forces sociales se pose nécessairement, avec un accent particulier à mettre sur la paix sociale et la paix des familles. Dans cette quête, les femmes ont un rôle décisif à jouer, car elles restent garantes de la paix des familles et de la stabilité des cellules familiales. Il n'est donc pas possible de parler développement, sans s'attaquer aux sujets qui déstabilisent les femmes et donc les familles. Dans ce cadre, au sein du MFAC que je préside et en tant que députée-maire d'une commune où les femmes contribuent majoritairement aux activités socioéconomiques locales, nos observations nous ont conduits à nous intéresser à la question de la nuptialité et à mettre tout de suite le doigt sur l'éparpillement des familles et des ménages, encouragé par la polygamie qui reste une pratique aussi bien légale que répandue de manière officieuse dans toute la société. Notre projet de loi vise par conséquent à contribuer à la stabilité des familles et à la sécurisation des femmes en tant que forces contributrices au développement, en proposant de prime à bord un projet de loi.

Le code de la famille congolais pourra ainsi être actualisé, en

vue d'encadrer de manière beaucoup plus juste, les droits et les devoirs des hommes et des femmes, dans le strict respect de leur égalité absolue, telle que proclamée par notre Constitution.

**\*De quoi traite ce projet de loi?**

\*\*Le projet de loi que nous proposons a été élaboré en s'appuyant sur deux principes fondamentaux de notre constitution, à savoir: d'une part, celui de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes et, d'autre part, le droit de tout citoyen de dénoncer les dispositions contradictoires entre différents textes de loi. C'est dans ce cadre que notre projet de loi, portant abolition de la polygamie en République du Congo, pointe en huit articles, les principales dispositions discriminatoires dont doit être dépouillé le Code de la famille congolaise, qui date de 1984.

Vous imaginez comment en plus de 30 ans les mentalités ont évolué, mais pas nos différents codes!!! Il est important que tous (les codes) soient désormais en adéquation avec notre loi fondamentale.

**\*Pensez-vous que cette loi puisse être adoptée par le Parlement congolais?**

\*\*L'abolition de la polygamie à travers la suppression de dispositions discriminatoires reprises dans certains textes de loi, est avant tout un exercice de forme à effectuer par le Parlement, puisque la polygamie elle-même ne se justifie plus, en raison des engagements nationaux et internationaux pris par le Congo pour l'élimination de toutes formes de discriminations entre les hommes et les femmes. C'est bien le propos de la Constitution du 6 novembre 2015 ainsi que les textes ratifiés au niveau international, tels que la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le protocole de Maputo en 2013, etc.

Ainsi, notre projet de loi relatif à l'abolition de la polygamie se présente juste comme une nécessaire opération de



Mme Mensah Stella Sassou-Nguesso

chirurgie institutionnelle, visant la cohérence de l'ensemble de nos textes et le respect de nos engagements. Nous pensons que le Parlement congolais ne peut se soustraire de pareilles responsabilités, en rejetant notre projet de loi, d'autant plus qu'au-delà de cette simple chirurgie institutionnelle pour qui, l'abolition de la polygamie, du moins sous sa forme légale, ouvre l'horizon des possibilités plus grandes, pour combattre les autres textes discriminatoires à l'égard des femmes: telle que la question de la veuve mariée coutumièrement qui ne peut toujours pas hériter de son défunt mari, la dote qui n'est pas encadrée, l'âge légal du mariage qui peut différer selon que l'on est un homme ou une femme, etc. Bien d'autres textes qu'il conviendrait de revoir également afin d'avancer vers une véritable égalité juridique entre l'homme et la femme dans notre pays.

**\*Pourquoi avoir fait le choix de cette mesure et pas une autre?**

\*\*Au-delà de nombreuses dispositions discriminatoires qui peuvent encore subsister dans nos textes, notre choix s'est porté sur l'abolition de la polygamie, pour la simple raison qu'au cœur de toute révolution sociale, il y a, avant tout, l'Homme. Nous restons convaincus à cet effet, que l'égalité des sexes telle qu'affirmée par notre Constitution, marque le point de départ d'une grande révolution sociale conduite actuellement

par le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, qui implique que toutes les dispositions discriminatoires existant encore entre les hommes et les femmes au Congo, soient dénoncées, combattues et supprimées. C'est le cas notamment de la polygamie pratiquée en faveur des hommes et qui instaure un fossé béant en matière d'union des hommes et des femmes, origine de la construction des familles.

**\*Quel est le bien-fondé de votre démarche?**

\*\*Notre démarche s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs tel que prôné par le Président de la République, car la polygamie qu'elle soit légale ou pas, doit bien être perçue comme une antivaleur. En effet, être polygame, pour un homme ou pour une femme, c'est prendre le risque de la pression sociale et de la pression économique, pouvant expliquer bien d'autres antivaleurs contre lesquelles nous sommes mobilisés depuis bien des années, à savoir: la corruption, la fraude, la concussion, la délinquance juvénile, etc.

Ainsi, encourager la stabilité des familles à travers la suppression des causes d'inégalités homme-femme, pourrait constituer une très bonne réponse à la lutte contre toutes les antivaleurs. C'est pourquoi, nous entendons participer à cette révolution sociale conduite par le Président de la République, en commençant par la base,

par les cellules familiales et par le bien-être des femmes dans ces familles. L'abolition de la polygamie est la voie ouverte sur la promotion et la vulgarisation de valeurs plus vertueuses et constructives pour la société congolaise. Vous savez, de nombreux autres pays africains ont corrigé ces dispositions au sein de leur Code de la Famille: la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Bénin, la RDC ou la Tunisie, pourtant pays musulman!! Parce qu'ils ont compris la nécessité d'aller vers un développement inclusif. Et cela passe inéluctablement par une égalité des droits entre l'homme et la femme.

**\*Qu'avez-vous à répondre à ceux qui pensent que la polygamie est culturelle?**

\*\*Vous faites certainement allusion à la Bigamie, qui est la faculté pour un homme d'avoir plusieurs concubines. Sinon, la polygamie dont vous faites état dans votre question, elle-même, est la faculté à la fois pour l'homme ou la femme de contracter plusieurs mariages en même temps. C'est valable donc pour les deux genres!

Il est important de ne pas faire d'amalgame entre les deux. Nous ne nous intéressons nullement à la manière dont les ménages décident de mener leurs vies. Cela est du ressort de la vie privée de chacun. Si monsieur décide d'avoir plusieurs concubines et que cela ne dérange pas madame, alors cela n'engage qu'eux. Ce dont nous parlons ici, c'est d'une égalité face au droit. La Constitution de notre pays nous dit que les Hommes et les Femmes sont égaux en droit. Et nous constatons, à la lecture des textes, qu'il existe encore des lois dans notre pays liées au seul bénéfice de l'homme. Nous pointons alors l'inconstitutionnalité de la chose. Quasiment tous les pays au monde ont fait de la lutte contre les discriminations une priorité, ont fait de l'égalité des droits un préalable au développement. Pourquoi devrions-nous être les seuls à refuser à la femme ce droit fondamental?

A ceux qui disent que la polygamie est culturelle, je leur demanderais: alors pourquoi n'enregistrons-nous pas dans nos mairies plus de 5% de mariages polygames? Où se trouve le poids de la culture, alors même qu'à peine 1 homme sur 20 au Congo décide d'être polygame? Doit-on conserver une loi inégale uniquement pour plaire à une minorité? La majorité des

mariages dans notre pays se font sous le régime de la monogamie.

En tout état de cause, le matriarcat est culturel et caractéristique de l'organisation sociale chez les Bantous, mais nos différentes constitutions ne l'ont pas retenu, tandis que la démocratie n'est pas culturelle et nous en avons adopté les principes. C'est d'ailleurs au nom de cette démocratie que nous avons l'occasion d'initier et de conduire cette réforme qui interpelle le bon sens et la bonne foi, même si ce sont les valeurs les moins partagées dans le combat politique et public.

L'argument culturel ne doit résister à la nécessité de construire des sociétés modernes, reposant sur l'égalité de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

**\*Et à ceux qui disent qu'il y a plus de femmes que d'hommes en République du Congo, et que forcément certaines d'entre elles seront lésées, que répondez-vous?**

\*\*Je leur demanderais de revoir leurs chiffres, et de se reporter à la pyramide des âges de notre pays, qui est disponible même sur internet. Savez-vous que entre 20 et 55 ans, il y a plus d'hommes que de femmes dans notre pays (source agence statistiques). A titre d'exemple, en 2015, on recensait 125 804 hommes ayant entre 40 et 44 ans pour 124 372 femmes ayant entre 40 et 44 ans.

Les bébés filles naissent plus nombreuses au départ, mais à cause des nombreux décès entre 15 et 20 ans chez les jeunes filles, cette courbe s'inverse et les hommes demeurent les plus nombreux jusqu'à 55 ans, au-delà à cause de l'espérance de vie plus longue chez la femme, cette courbe change à nouveau. Donc il est complètement faux de dire que dans notre pays, il y a plus de femmes que d'hommes en âge de se marier. C'est même le contraire, entre 20 et 55 ans, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux, mais les femmes ne demanderont pas pour autant la polyandrie, je vous rassure.

Arrêtons simplement les excuses fallacieuses qui ne mènent à rien et décidons simplement de respecter notre loi fondamentale qui prévaut sur toutes les autres.

**Propos recueillis par Séverine EGNIMBA**

Loi sur le foncier

# Expliquer, corriger, convaincre: Pierre Mabiala toujours sur le terrain

L'opinion a beaucoup commenté la loi sur le foncier, dont le ministre Pierre Mabiala mène actuellement sur le terrain la campagne de vulgarisation. Le ministre des Affaires foncières s'est ainsi successivement rendu à Ouesso, à Pointe-Noire, à Impfondo et à Madingou. La semaine passée (27 septembre), il était à Ewo. Partout, Pierre Mabiala a animé des séances de travail pour expliciter les aspects de la loi du 13 juin 2018 qui fixe les règles d'occupation et d'acquisition des terres et des terrains au Congo. Cette loi est déjà sensible auprès de l'opinion tant la question de l'occupation des terres et des conflits fonciers occupe une part importante des dossiers qui encombrant les services judiciaires au Congo. Elle a connu un regain d'intérêt, presque de la polémique, lorsque la Cour constitutionnelle en a invalidé une partie. Il s'agit en l'occurrence de la disposition du texte qui précise les conditions d'expropriation par l'Etat des terres à usage de réserve foncière. Un citoyen, M. Elie Jean-Pierre Nongou, a saisi la Cour en inconstitutionnalité car l'article 16, alinéa 1 de la loi ne reprend pas le principe d'indemnisation juste et équitable en cas d'expropriation.

**A**Ewo, le ministre a tenu à préciser qu'invalidier un article d'une loi qui en compte 54, n'est pas de nature à justifier les titres alarmistes de la presse. La loi tient ; elle n'a pas été invalidée. «Le 2ème alinéa de l'article 16 qui n'a pas été attaqué, ainsi que tout le reste du corpus de la loi demeurent applicables. La disposition

du 1er alinéa de l'article 16 déclarée inconstitutionnelle est qualifiée de disposition détachable de l'ensemble de la loi. Voilà pourquoi vous constatez que je continue le travail de vulgarisation de la nouvelle loi sur le foncier», a souligné le ministre. Le travail de vulgarisation autour de cette loi très médiatisée se poursuit



Le ministre Pierre Mabiala, au milieu



Le message du ministre des Affaires foncières a reçu un écho favorable donc. D'ailleurs après Ewo, le ministre s'apprête à aller à la rencontre des populations de Dolisie

le 1er alinéa de l'article 16 écarté de la loi stipule que : «Pour la constitution des réserves foncières de l'Etat nécessaire à la mise en œuvre du Plan national économique et social, une rétrocession de 10% de la superficie des terres ou terrains reconnus est faite à l'Etat par les propriétaires terriens ».

C'est la non-précision des conditions d'indemnité justes et équitables qui pose question, et seulement cet aspect, pas toute l'armature du texte. «C'est là que nous devons comprendre l'intelligibilité de cette disposition», a martelé le ministre Mabiala, qui explique que la disposition: «ne pose pas le principe de l'expropriation, mais plutôt le principe de l'imposition, de la fiscalisation, donc de l'impôt d'origine foncière. C'est bien dommage que notre

compatriote, qui a sollicité la Cour constitutionnelle, ait confondu l'impôt et l'expropriation», a soutenu le ministre.

Pour lui, grâce à cette interpellation, une sorte de vide juridique vient d'être comblé. Car le 2ème alinéa, qui reste applicable, précise que «l'immatriculation d'office des terres coutumières par l'Etat, conformément aux lois et règlements en vigueur, donne droit à une rétrocession à l'Etat, aux titre des frais cadastraux et de création de titre foncier au profit des propriétaires terriens, de 5% de la superficie de terres reconnues ». Expliquer, corriger la mauvaise interprétation, convaincre : Pierre Mabiala se donne le temps et les moyens d'aller vers le citoyen, pour faire pénétrer la substance d'une loi dont on peut dire qu'elle concerne tous les départements. La terre, fondement de souveraineté, doit être garantie contre les prédateurs éventuels.

A.S. MIANZOUKOUTA

Délégation en République du Congo



## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (E) AUDITEUR (TRICE) CONTROLEUR (EUSE) INTERNE TERRAIN

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement d'un (e) auditeur (trice)/Contrôleur (euse) interne terrain dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement en République du Congo, en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo.

**Les principales missions de l'ACIT sont :**

- \* Accompagner les responsables du contrôle interne de chaque délégation dans la compréhension, l'appropriation des règles et procédures de contrôle interne
- \* Contribuer à l'élaboration de la cartographie des risques et des fiches de risques et en assurer le monitoring
- \* Préparer et réaliser des missions de contrôle et/ou d'audit interne(s) portant sur les dispositions du Manuel des Opérations Internationales (MOPI), les contraintes bailleurs relatives aux conventions de financement, à la mise en œuvre des projets et au fonctionnement des délégations

**Formation**

- \* Diplôme: Niveau Bac+5 en audit, en gestion, en économie

**Compétences techniques:**

- \* Connaissances en techniques et méthodologie d'audit, de contrôle interne, de gestion financière

- \* Maîtrise des principes fondamentaux relatifs aux règles de passation de marché
- \* Maîtrise du pack office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)

**Expérience exigée :**

- \* 3 années d'expérience : audit ou management d'équipe de gestion administrative et financière

**Qualités et personnalité requises :**

- \* Capacité d'analyse et de synthèse sur des problématiques diverses et variées en lien avec le management d'une organisation humanitaire internationale
- \* Intégrité et Exemplarité
- \* Bonne capacité de communication (orale et écrite)

**Condition administrative :**

- \* Formuler des recommandations visant l'amélioration des procédures, du fonctionnement et de l'efficacité des actions
- \* Contribuer à la mise à jour périodique du MOPI et des obligations contractuelles/bailleurs; et à la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion
- \* Coordination des activités de préparation et d'organisation du bon déroulement des missions d'audit externes
- \* Organiser / Animer des sessions de sensibilisation sur la lutte contre la fraude et la corruption
- \* Des Connaissances sur SAGA et sur les mécanismes, procédures de financement des Partenaires Techniques et Financiers des ONG (comme le Fonds Mondial,

l'Union Européenne, l'AFD, l'USAID, etc...) constituent un plus.

- \* Diplomatie et Fermeté
- \* Aisance relationnelle
- \* Discrétion et Ethique d'un(e) professionnel de l'humanitaire
- \* Rigueur dans le travail et Impartialité dans le jugement
- \* Dynamisme et forte sensibilité pour le travail de recherche/documentation.

- \* Etre de nationalité Congolaise ou autorisé(e) à travailler au Congo Brazzaville avec des facilités de séjour en RDC et en RCA.

**Dossier de candidature :**

- \* Lettre de motivation, Curriculum Vitae, copie du diplôme, copie de la pièce d'identité ou du passeport avec l'autorisation de travail pour les personnes ne détenant pas la nationalité congolaise.
- \* Documents complémentaires à fournir avant de participer aux tests techniques (si votre candidature est retenue) : Copie des attestations de travail, casier judiciaire de moins de 3 mois.

Pour postuler envoyer votre dossier candidature à: [recrutement.droi@croix-rouge.fr](mailto:recrutement.droi@croix-rouge.fr) en précisant la mention « ACIT-Congo » AU PLUS TARD LE 12 OCTOBRE 2018

## Rentrée scolaire 2018-2019

# De nouvelles réformes pour relever le niveau de l'école congolaise

Comme prévu dans le calendrier scolaire, la rentrée des classes 2018-2019 a bien eu lieu sur toute l'étendue du territoire national, malgré la timidité notée dans certains établissements. Pour s'en rendre compte, le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, accompagné du conseiller à l'Education du Président de la République, Louis Bakabadio, a visité quelques établissements de Brazzaville. Au lycée Chaminade où il a bouclé sa ronde, le ministre a exhorté les apprenants à renouer avec l'école et à plus d'ardeur au travail. Il a par ailleurs annoncé que le Gouvernement entrevoit de nouvelles mesures susceptibles de rehausser le niveau des élèves, pour l'école congolaise dans sa globalité.



Les élèves du CP1 du Complexe scolaire Clé Phénix

C'est par la traditionnelle cérémonie de levée des couleurs à l'école primaire Nkéoua Joseph de Bacongo (2<sup>e</sup> arrondissement) qu'a débuté cette ronde. Elle s'est poursuivie aux lycées Chaminade (Poto-Poto), Révolution (Ouenzé), Thomas Sankara (Djiri), au complexe scolaire Clé Phénix, un des quatre établissements privés ayant reçu l'agrément définitif à la première session ordinaire d'agrément tenue en septembre dernier. Le Collège et le lycée Sébastien Mafouta (Madibou) ont été également visités.

Pour ce premier jour et malgré le contexte difficile que traverse le Congo, personnel enseignant et élèves ont répondu présents, malgré le mot d'ordre de grève lancé par une frange des confédérations syndicales incitant au boycott

de cette rentrée scolaire.

Au finish, le ministre s'est réjoui de la présence des élèves qu'il estime à près de 50% pour cette première journée et à 80% pour le corps enseignant. Le ministre a rappelé que l'élève qui obtiendra une moyenne inférieure ou égale à 6/20 au premier trimestre sera rétrogradé. «*Nous poussons les élèves à consolider leurs savoirs de sorte que ces savoirs soient bien conquis. C'est pour cette raison qu'on suppose que l'enfant qui aura fait moins de 6/20, s'agissant du collège et du lycée n'a pas encore bien assimilé ses notions et conquis son savoir, et que ça ne vaut pas la peine de le garder dans la même classe ou de le laisser passer en classe supérieure comme les parents en ont pris l'habitude. Par amour pour*

*cet enfant, il faut le ramener à la classe qui correspond au niveau de savoir qu'il a acquis. C'est de cette manière que les enfants sont préparés à ce qu'à la fin du premier trimestre par exemple, si l'enfant fait une moyenne inférieure ou égale à 6, nous regardons la question avec les parents et l'enfant lui-même pour lui faire comprendre qu'il serait plus intéressant et avantageux pour lui de repartir en classe inférieure. Mais il se peut que l'élève ou les parents avancent des raisons et que l'enfant se dise prêt à prendre conscience et à améliorer ses performances, nous lui donnons la deuxième chance d'aller jusqu'au 2<sup>e</sup> trimestre et peut-être même jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre. Si on n'a pas*

*constaté d'évolution dans son travail, son point de vue et celui des parents ne compteront plus...», a-t-il expliqué.*

Le secrétaire à l'organisation et à la mobilisation de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC), Gérard Sita, a invité les enseignants, prestataires et bénévoles à se présenter à l'école, nonobstant le fait que les salaires ne sont pas encore payés, car l'avenir des enfants en dépend.

Le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) appelle également les enseignants et élèves à la mobilisation, car les portes de l'école sont déjà ouvertes.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

## Crise économique et financière

# Concertation du secteur privé en vue de proposer des solutions

**Suite à la crise économique et financière difficile à laquelle sont confrontées les entreprises et le Congo en général, les acteurs économiques représentant le secteur privé dans sa diversité se sont réunis le 25 septembre 2018 à Pointe-Noire et à Brazzaville, pour faire l'état des lieux de la situation. Les différents problèmes rencontrés par les entreprises ont été passés en revue et des pistes de solutions de sortie de crise ont été répertoriées. Ils seront soumis dans un avenir proche au Gouvernement.**



Une vue des participants en vidéoconférence entre Brazzaville et Pointe-Noire

Réunis dans une démarche commune autour du patronat UNICONGO et de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, plusieurs acteurs économiques représentants d'associations et syndicats professionnels, ainsi que des fédérations de divers secteurs d'activités se sont retrouvés aux sièges d'UNICONGO à Pointe-Noire et à Brazzaville. De façon simultanée par vidéoconférence, ils se sont concertés sur la crise économique et ont répertorié les problèmes auxquels le secteur privé est confronté. Entre autres problèmes répertoriés, il y a la multiplicité et la superposition des contrôles, l'instabilité du cadre juridique institutionnel des entreprises, l'absence du dialogue public/

privé, la parafiscalité illégale, ainsi que la lourde dette publique intérieure qui plombe la vie des entreprises, etc. En clair, l'initiative d'UNICONGO conjointement avec la Chambre de commerce consiste à «participer à l'effort de tous pour essayer de sortir le pays de cette crise et sauver les entreprises. Car nous ne pouvons pas rester inactifs, sans rien faire vis-à-vis de la situation économique et de la façon dont elle est traitée», a expliqué M. Christian Barros, le Président d'UNICONGO. En effet, la situation de crise que connaît le pays commande que toutes les énergies soient mises à contribution pour relever l'économie. Il y a péril en la demeure, d'autant plus que les entreprises qui font la ri-

chesse tournent au ralenti, les dettes clients s'accroissent, les importations frauduleuses augmentent et l'informel se développe outre mesure. Devant ce sombre tableau, «on ne peut pas attendre que les entreprises ferment les unes après les autres pour réagir. C'est pour cela que nous sommes ensemble, UNICONGO, la Chambre de commerce et tous les autres pour proposer des solutions. D'habitude c'est le gouvernement qui fixe la politique économique du pays. Mais on se rend compte depuis quelques temps qu'il y a stagnation. Rai-

son pour laquelle nous voulons être une force de propositions vis-à-vis du Gouvernement. Nous ne faisons pas autre chose que cela ; proposer des solutions qui vont permettre à nos entreprises et donc au pays de sortir de cette crise" a précisé M. Sylvestre Didier Mavouenzela le Président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire.

Au sortir de cette concertation et après avoir fait un tour de table sur la situation économique que traverse le Congo, les participants à cette réunion ont convenu d'être solidaires et de regrouper davantage

## Editorial

### Aujourd'hui ou demain. Peut-être

Nous avons cultivé, au fil des ans, des réflexes de doute et de remises en cause systématiques de ce que disent nos gouvernants. On hausse les épaules et on passe son chemin, de l'air de dire: «*cause toujours!*». Ainsi, les promesses les plus mirobolantes, les engagements les plus assurés, les perspectives les plus lumineuses rencontrent 4 millions de Congolais transformés en des saints-Thomas pavloviens. Les réformes que le FMI réclame, la lutte contre une corruption que nous semblons découvrir, ou contre ces antivaleurs qui embrassent une telle gamme de secteurs et de formes ne sont pour le Congolais goguenard que mots sans substance.

A vrai dire, le dubitatif autour de son verre de bière, n'est pas seulement l'habitué des «bof!» que l'on pourrait croire. Il a de l'expérience en matière de proclamations véhémentes sur les lendemains qui chantent, le lait et le miel. Il a applaudi à se rompre les phalanges, puis a attendu, scrutant l'horizon pour voir émerger le début d'une concrétisation. Les programmes des partis politiques sont taillés au cordeau aux périodes électorales; on en fait les fagots du feu du matin, une fois le vote passé. Les attaques les plus virulentes contre la gabegie et la concussion viennent des travées d'une opposition qui joue ensuite des coudes pour figurer dans un gouvernement d'union.

Les vestes de nos politiques ont toujours des doublures, et sont réversibles. Elles sont vertes quand il s'agit de crier contre le réchauffement climatique, couleur d'autruche devant la coupe illicite du bois de nos forêts. On aime à crier haut et fort une suspicion de détournement, mais généralement lorsque les faits sont accomplis, et que les milliards ont changé de banque. Jamais pour prévenir ou dénoncer, mais toujours pour regretter que les mains qui se sont enrichies soient d'autres que les siennes. Ou pour souligner que celui qui a été pris est d'une maladresse crasse. On créera des institutions pour se conformer aux standards requis, mais aucun contrôleur ne contrôlera ; aucun contrôle n'aboutira.

Dans ce contexte, promettre monts et merveilles au Congolais revient à chercher à vendre du sable au Sahara. Les promesses, il en a plein les armoires. Les échecs aussi. Ainsi que les compromissions et les tractations obscures sur tel pont, telle usine avortée, tel programme d'approvisionnement en eau, tel marché de fournitures à l'administration. Chaque Congolais sait combien a coûté telle infrastructure. Dans la réalité des chiffres et dans son ombre portée. Chaque plan n'est bien ficelé que s'il comporte aussi, en calque, son double. Le Congolais s'amuse des petits mensonges qu'on lui sert. Comme il voit qu'aucun de ceux qu'il pointe comme responsables d'un échec ne s'en portent pas plus mal, il est tout simplement blasé.

Qu'on promette des jours où l'on rasera gratis, des césariennes, des délivrances de documents administratifs, des diplômes, des embauches sans suppléments financiers, il n'y croit tout simplement pas. Le Congolais est porté sur l'autodérision et sur la tolérance de tout. «*Vous ne connaissez pas le Congolais !*», aime-t-il à dire devant les situations cocasses. On a détourné, volé, pillé? «*Il ne pouvait en être autrement, vu que le Congolais est comme ça !*». On a compté des morts dans un commissariat et on promet une enquête? Chiche! On promet «*les rigueurs de la loi à tout contrevenant*»? Pourquoi pas! On sait que la rigueur n'aura plus force de loi à l'approche du week-end. Qu'on aura oublié, contourné et affaibli par une longue liste d'exemptions et d'exceptions ce qui s'annonçait comme une épée trempée frappant les mauvais citoyens. Et ainsi va le pays qui bâtit son futur sur les promesses oubliées d'hier. Et qui se surprend chaque jour de n'être pas demain quand on est toujours aujourd'hui.

Albert S. MIANZOUKOUTA

les énergies (UNICONGO, Chambre de commerce, syndicats professionnels et tous les autres opérateurs économiques) pour adresser un message clair au Gouvernement, rencontrer les plus hautes autorités du pays, pour savoir et déterminer ce qu'il est possible de faire ensemble et comment le faire. Un document synthèse de cette rencontre ainsi que des propositions concrètes seront adressées officiellement au Gouvernement.

De mémoire d'homme, il apparaît que c'est la première fois que le secteur privé se regroupe, dans sa diversité, pour analyser ensemble cette situation de crise économique qui perdure. «*Nous avons identifié deux catégories de préoccupations des entreprises lors de cette réunion. La première catégorie est celle où on regroupe tous les problèmes administratifs. La deuxième catégorie de préoccupations c'est de savoir comment faire pour ramener de l'activité économique localement. Vous constatez qu'on ne fait pas seulement que décrier, mais nous faisons aussi de l'analyse de la situation et faisons des propositions. Nous allons produire d'ici peu un document commun que nous mettrons à la disposition des pouvoirs publics. Ce sera notre contribution comme solution de sortie de crise*», a conclu M. Sylvestre Didier Mavouenzela.

Jean BANZOUZI  
MALONGA

Coopération

# La Chine est prête à travailler avec le Congo la main dans la main

La République populaire de Chine a célébré le 69e anniversaire de sa fondation. A Brazzaville, cet événement historique majeur a été marqué par une réception offerte vendredi 28 septembre 2018 par l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, aux parlementaires, membres du gouvernement au haut commandement de la force publique, au corps diplomatique, aux hauts fonctionnaires et la communauté chinoise. Le Gouvernement congolais y était représenté par le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya. Le diplomate chinois a réaffirmé l'excellence des relations qui existent entre les deux pays.



L'ambassadeur chinois et les membres du gouvernement

Trois temps forts ont marqué cette cérémonie: l'exécution des hymnes nationaux, la projection du documentaire sur le développement agricole en Chine, et l'allocution de l'ambassadeur de Chine.



Ma Fulin

Le diplomate chinois a tout d'abord fait un bref rappel historique, soulignant que «le 1er octobre 1949, le président Mao Zédong proclama solennellement au monde entier : la république populaire de Chine est fondée, le peuple chinois est debout! Sous la direction ferme du parti communiste chinois et à travers d'innombrables luttes dures et inlassables durant des décennies, le peuple chinois a composé une épopée de révolution, de construction et de réformes sans précédent et a fini par trouver une voie du socialisme à la Chinoise répondant à la réalité du pays».

Pour l'ambassadeur chinois, la Chine s'opposant à l'unilatéralisme, est une promotrice ferme

du multilatéralisme et de la mondialisation économique. Elle reste fidèle à sa conviction de construire la communauté de destin pour l'humanité caractérisée par la coopération gagnant-gagnant et le partage du même sort afin de donner une nouvelle contribution à la paix et au développement du monde. Il a rappelé cependant que l'année 2018 est une année d'épanouissement pour la coopération

sino-africaine. Lors du sommet de Beijing du forum sur la coopération sino-africaine qui vient de se clôturer avec grand succès, les dirigeants chinois et africains ont procédé à des échanges de vue sur les enjeux des relations sino-africaines autour du thème de construire ensemble une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide. Il a indiqué qu'à cette occasion le président Xi Jinping a lancé «huit initiatives majeures», respectivement pour la promotion industrielle, pour l'interconnexion des infrastructures, pour la facilitation du commerce, pour le développement vert, pour le renforcement des capacités, pour la santé, pour les échanges humains et culturels et pour la paix et la sécurité, donnant ainsi une orientation claire à la marche du partenariat sino-africain vers une nouvelle ère marquée par une meilleure qualité et efficacité. L'année 2018

est aussi une année riche de fruits dans les relations sino-congolaises. Les échanges de haut niveau se multiplient entre les deux pays. «La coopération entre les deux pays est devenue un modèle pour la coopération sino-africaine et la coopération sud-sud. La Chine considère le Congo comme un ami de tous temps. Elle est prête à travailler main dans la main, en associant harmonieusement l'initiative de la «ceinture et route» à la stratégie nationale congolaise «La marche vers le développement», et en réalisant une coopération optimisée ayant une meilleure qualité et une plus grande vitesse afin de remporter ensemble une réussite encore plus remarquable dans la consolidation de l'amitié sino-congolaise ainsi que dans le développement de chacun», a-t-il soutenu.

Pascal Azad DOKO

## Journée mondiale du tourisme

# Un levier de développement

L'humanité a célébré le 27 septembre 2018, la Journée mondiale du tourisme, la 39e édition du genre. Placée sous le thème: «Le tourisme et la transformation numérique», elle s'est présentée comme une opportunité majeure pour sensibiliser l'opinion internationale sur l'importance politique et socio-économique du tourisme; une occasion de faire connaître la contribution du tourisme au développement durable. Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une déclaration du Gouvernement lue par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement.



Arlette Soudan-Nonault

Pour la ministre, un tourisme qui s'appuie sur l'innovation et sur les progrès numériques offre plus d'opportunités d'amélioration de l'inclusivité, d'autonomisation des populations locales et d'utilisation rationnelle des ressources afin d'atteindre, entre autres, les objectifs du développement durable.

Selon elle, le développement touristique dépend des critères de durabilité, de viabilité et d'équité sur les plans écologiques, économique, éthique et social pour les populations locales et les générations futures. «Les progrès numériques transforment notre rapport à l'information, modifient notre

comportement et encouragent l'innovation. Il nous faut donc aussi des capacités nouvelles et de nouvelles façons de penser», a déclaré Arlette Soudan-Nonault. Et d'ajouter: «Le numérique transforme les processus des décisions de voyage et de champs d'action de marketing touristique. Les mutations qui se produisent dans le monde, avec les défis qu'elles posent, ouvrent aussi des nouvelles perspectives. Le secteur touristique doit utiliser à son profit ces changements, les tendances qui les accompagnent, et les progrès numériques». Raison pour laquelle, «il est important, dans le contexte plus

large du processus de développement durable, de mettre en lumière les possibilités offertes par les progrès technologiques et les plateformes numériques, pour faire du tourisme un secteur plus durable et responsable», a-t-elle dit.

Mme Arlette Soudan-Nonault a indiqué que le Gouvernement entendait faire du tourisme l'un des maillons de la chaîne de valeur de la diversification de son économie. «Notre pays s'engage ré-

solument à se servir du tourisme comme outil du développement... Développer durablement le tourisme est une manière de créer une source quasi inépuisable de revenus, de par ses effets multiplicateurs sur d'autres secteurs d'activités économiques. Il doit intervenir à côté de l'agriculture, de l'industrie et des hydrocarbures dans la contribution au produit intérieur brut (PIB) et susciter beaucoup d'espoir quant à sa capacité de création de nombreux emplois directs, indirects ou induits au profit des jeunes. Le tourisme contribue ainsi à la réduction substantielle de la pauvreté», a-t-elle vanté.

En outre, la ministre a indiqué que le Congo a résolument opté pour le progrès des technologies numériques afin de développer un «tourisme durable, responsable et respectueux de nos cultures, de nos traditions et de notre environnement. C'est dans ce contexte que nous inscrivons l'écotourisme, comme l'axe principal de notre politique touristique. L'administration nationale du tourisme saura, j'en suis sûre, relever les défis associés aux progrès numériques et mettre à profit les possibilités qui en découlent».

KAUD

Formation

# Les pédagogues du Pool entrent dans le numérique

Dans un monde où les nouvelles technologies occupent une place prépondérante, une quarantaine d'encadreurs pédago-andragogiques du Pool ont bénéficié du 27 au 29 septembre dernier d'une formation en alphabétisation fonctionnelle numérique à l'espace multimédia de la mairie de Ouenzé (5e arrondissement), à Brazzaville. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Alphabétisation fonctionnelle numérique des jeunes filles et femmes du Pool».

Assurer l'encadrement pédagogique des jeunes scolarisés, déscolarisés et non scolarisés du département du Pool est un challenge pour le Gouvernement. Après le stage de relèvement du niveau des élèves de ce département, cet atelier des formateurs correspond à l'objectif de développement durable (OOD 4) des Nations Unies qui a pour but, il faut le rappeler, d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'appren-



La directrice générale de l'Alphabétisation entourée des participants

tissage tout au long de la vie. Selon l'UNESCO, l'accélération des progrès vers l'atteinte de l'objectif mondial pour l'éducation sera plus sensible en mettant à profit le pouvoir des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il est donc question d'explorer dans quelle mesure les technologies numériques peuvent soutenir ce 4<sup>e</sup> ODD, en particulier sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes. «L'intégration du numérique dans la pratique andragogique est perçue comme un élément déterminant dans l'optique de l'amélioration de l'offre de l'éducation non formelle», a déclaré la directrice générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Matongo, au lancement de la formation.

Pour elle, l'approche numérique de l'alphabétisation fonctionnelle conçue avec l'appui de l'UNESCO est susceptible de favoriser l'intégration socio-économique des apprenants du secteur non formel, mais aussi et surtout les transporter dans le village planétaire pour qu'ils soient eux aussi capables de naviguer dans un monde révolutionné par le numérique.

Pendant 72 heures, ces encadreurs ont enrichi leurs potentiels intellectuels et professionnels et ont acquis de nouvelles aptitudes d'utilisation des TIC. Après ces moments d'apprentissage, s'est dit rassuré Laure Matongo, il lui semble satisfaisant de croire que ces formateurs mèneront un vrai combat pour bouter hors du Congo l'analphabétisme et l'illettrisme, pour que vive le slogan, «il n'est jamais trop tard pour apprendre».

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

**ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE**

E-mail: [archibrazza@laposte.com](mailto:archibrazza@laposte.com)  
Site web: [www.archidiocesebrazzaville.org](http://www.archidiocesebrazzaville.org)

**RADIO MAGNIFICAT 93.5 FM**

Aux Cœurs des paroisses de l'Archidiocèse de Brazzaville

**MARIATHON 2018-2019**

L'objectif: Descente de la Radio Magnificat

Le 27 septembre 2018, à l'occasion de la descente de la Radio Magnificat, nous vous invitons à participer à la descente de la Radio Magnificat.

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PAROISSE
...	...	...	...

POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ:

- \* Une Valeur de Rapportage
- \* Un Donateur 5000 W
- \* Des disques dans des étiquettes
- \* Des Tableaux de voyage
- \* Des micros
- \* Des ordinateurs
- \* Des casques d'écoute

Sécurité sociale

# La CIPRES passe en revue les faiblesses du Congo

Dans le cadre de la mise en œuvre de la refondation du système congolais de sécurité sociale en cours depuis 2011, le Gouvernement a obtenu un accompagnement technique d'une institution panafricaine de sécurité sociale: la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (CIPRES). Ainsi, le 18 juin 2018, le vice-premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, avait solennellement lancé les travaux de la mission technique de la CIPRES notamment dans la phase consacrée à l'état des lieux des organismes de gestion de sécurité sociale, à savoir: la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).



Firmin Ayessa

Etant arrivée au terme de cette mission, la CIPRES a transmis, récemment, son rapport au Gouvernement. Le secrétaire exécutif de cette institution, Innocent Makoumbou, a rappelé que la CIPRES a proposé un accompagnement en trois phases: la première phase, c'est la réalisation d'une mission portant sur l'état des lieux (analyse de l'existant), des différentes structures en charge de la charge des régimes de sécurité sociale, notamment la CNSS et la CRF; la deuxième phase, l'accompagnement pour l'élaboration des termes de référence (TDR) des éventuelles études actuarielles; la troisième phase, l'appui

pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations formulées à la suite de la mission de l'état des lieux et des études actuarielles. Au terme de cette mission, l'équipe de la CIPRES a pu relever les points forts suivants: au niveau global, une volonté politique de l'Etat à réformer le secteur de la sécurité sociale au Congo en vue d'améliorer la protection sociale de la population. Cette volonté a été marquée par la prise des textes législatifs instituant le système de sécurité sociale pour consacrer le cadre organique et les principes généraux du système de sécurité sociale du Congo et procéder à l'extension de la population

couverte et des risques pris en charge. A la suite de cet important acte législatif, et en fonction des risques couverts et des prestations sociales correspondantes, quatre nouveaux régimes de sécurité sociale ont été érigés et des organismes dédiés ont été créés. Nonobstant les points forts relevés, l'équipe de mission a fait un certain nombre de constats portant sur des points qui nécessitent des mesures correctives, dont les plus importants sont: axes d'amélioration concernant les aspects généraux du système de sécurité sociale au Congo. La réforme juridique, organisationnelle et institutionnelle connaît des difficultés d'application. Trois ans après

la dissolution juridique des organismes existants (CRF et CNSS) et l'entrée en vigueur des lois portant création des nouveaux organismes de prévoyance sociale, l'effectivité de leur fonctionnement n'est pas constatée. La mise en œuvre des réformes présente des difficultés de mise en œuvre du fait de l'absence de détermination des paramètres techniques de l'ensemble des régimes et des textes d'application subséquents. Par ailleurs, la conjoncture économique actuelle n'est pas propice à la mise en œuvre de cette réforme.

Pascal AZAD DOKO

## 3e édition des Rencontres Africa à Paris Le Programme de santé communautaire a eu un écho favorable

Le Palais des Congrès de Paris a abrité, les 24 et 25 septembre 2018, la 3e édition des Rencontres Africa, définies comme «l'évènement business pour réussir en Afrique». Une édition au cours de laquelle trois secteurs ont été mis à l'honneur: la Santé, l'Agroalimentaire-Agriculture et le BTP-Infrastructures. Le Congo y était représenté par une forte délégation comprenant entre autres, Mme Jacqueline Lydia Mikolo (Ministre de la Santé et de la population, qui a pris part à un panel), M. Rodolphe Adada (Ambassadeur du Congo à Paris, assisté de sa conseillère médico-social, Mme Bokilo), M. Abraham Okoko et le Dr Aimé Bembé, respectivement Directeur exécutif et représentant du Programme de santé communautaire de la Fondation Perspectives d'avenir (FPA) aux destinées de laquelle préside M. Denis Christel Sassou-Nguesso.

président, M. Denis Christel Sassou-Nguesso (député d'Oyo, dans le département de la Cuvette), et qui sillonne les départements du Congo, pour administrer gratuitement des soins de santé de qualité aux populations congolaises et plus particulièrement aux personnes vulnérables. Ainsi, il a été porté à la connaissance des visiteurs du stand de la Fondation Perspectives d'avenir que le PSC utilise plus de 40 médecins, des per-

personnes. Ce programme a permis, à ce jour, à 180 000 patients de bénéficier des soins dans dix des douze départements du Congo. Ce dans plusieurs spécialités: médecine générale, cardiologie, chirurgie, ophtalmologie, ORL, gynécologie, biologie médicale, etc. Grâce aux soins de santé que les populations reçoivent dans le cadre du Programme de santé communautaire, plusieurs personnes renouent avec leurs activités quotidiennes. Ce sont en général des paysans qui font vivre l'économie nationale, à travers leurs activités agricoles et piscicoles. Aussi, lors des campagnes du PSC, la Fondation Perspective d'avenir prend à bras le corps la situation de malnutrition des nourrissons et par conséquent, ramène à la baisse le taux d'enfants malnutris. Il est donc évident que le PSC contribue à réduire le taux de mortalité au Congo. Tout compte fait, le Programme de santé communautaire de la Fondation Perspective d'avenir a eu un écho plus que favorable lors de l'édition 2018 des Rencontres Africa. La preuve: plusieurs partenaires ont exprimé publiquement leurs engagements à venir en aide pour l'accompagnement de ces actions par une mobilisation multiforme à cette belle ingénieuse initiative née d'une vision positive pour soulager les populations congolaises.

V.C.Y.



La signature des partenariats (en haut).

Les autorités congolaises et les responsables de la FPA (en bas)

Cet hôpital ambulancier lancé en 2015, à l'initiative de sonnels de santé, de la logistique, et regroupe près de 300

### Coup d'oeil en biais

#### Caricature sur la dette à l'égard de la Chine: rions-en un peu!

En dévorant les pages du tout dernier journal satirique "Sel Piment", les lecteurs ne manquent pas de rire à se casser les côtes en découvrant une caricature du président Denis Sassou Nguesso marchant courbé à l'aide d'une canne. Le caricaturiste, d'une inventivité débordante, montre un Congo ployant sous le poids de sa dette et dessine le président avec une pièce de monnaie tellement brillante qu'on ne peut la faire disparaître.

#### Une femme tuée et abandonnée au CEG Matsoua, à Brazzaville!

Des sportifs se rendant à leur site d'entraînement ont découvert très tôt, lundi 1er octobre 2018, le corps sans vie d'une femme dans l'enceinte du CEG Matsoua, à Moundali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Ils ont immédiatement alerté un surveillant logeant dans cet établissement qui, à son tour, a prévenu la police. Il pourrait s'agir d'un cas de viol. La police n'a fait que le constat d'usage, tandis que l'assassin court encore dans la ville.

#### Le pasteur Ntumi bientôt à Brazzaville?

L'hypothèse est de plus en plus envisagée. Le gourou des Ninja-nsiloulous serait non seulement fatigué, semble-t-il, de vivre caché, mais il n'entend plus se contenter d'intermédiaires. Ce qui est par contre sûr, c'est la rencontre entre lui et le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou. Selon le président de la Commission ad hoc mixte paritaire (CAMP), Séraphin Ondélé, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, avait donné son accord sur le principe. Ce ne serait qu'une question de jours. A cours de cette rencontre, il sera examiné les questions d'ordre politique pour lesquelles la CAMP n'a pas compétence. C'est peut-être le signe que Ntumi va se réinstaller à Brazzaville.

#### La guerre du pain au Congo?

Le syndicat des boulangers et pâtisseries du Congo a interdit la fabrication et la vente aux consommateurs des gammes de pain de 75 et 100 francs CFA. Il privilégie la baguette vendue à 150 francs CFA au consommateur final. Histoire de minimiser les pertes compte tenu de l'augmentation du coût de la farine. Cela a poussé certains vendeurs à prendre d'assaut le Centre national de Radio et Télévision (CNRTV), jeudi 27 septembre 2018, pour manifester et dénoncer une mesure impopulaire, selon eux. Le directeur général du Commerce intérieur s'insurge aussi contre la décision du syndicat patronal. Il semblerait que les revendeurs ne font pas assez de bénéfice en vendant uniquement le pain de 150 francs. C'était le brouhaha au CNRTV sur fond de sit-in. Radio-Congo a dû donner la parole aux manifestants et diffuser leurs propos dans les journaux parlés.

#### Rumeur, ni plus ni moins

Certains Congolais ont une imagination fertile. Il y a quelques jours, ils ont propagé sur les réseaux sociaux la nouvelle de l'interpellation de Claudia Ikia Sassou Nguesso, fille et conseillère du Chef de l'Etat, avec des valises bourrées d'euros, à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle de Paris. Cette information a fait tabac. Seulement voilà: c'est une rumeur tout simplement, comme ils en pondent tous les jours! Quelle autre rumeur, bientôt?

#### Une surprise, l'absence de Sassou Nguesso à New-York?

Denis Sassou Nguesso voyage trop, dit-on. Le Chef de l'Etat congolais a fait cette fois-ci une grosse surprise en ne se rendant pas à New-York, la semaine passée, à la 73e assemblée générale des Nations-Unis, rendez-vous diplomatique majeur qui réunit, comme chaque année, les dirigeants du monde entier lors de la semaine du 24 septembre au 1er octobre 2018. A sa place, c'est le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, qui devait en principe intervenir devant les 193 Etats membres de l'organisation lors du débat général. Ça n'arrive pas souvent!

#### Ils bourent, les étudiants de Marien Ngouabi!

Percevoir la bourse qu'on leur propose et reprendre les cours sont au centre des tractations. En cette période de restriction budgétaire, le Gouvernement a promis de payer un mois de bourse sur les six qu'il doit aux étudiants, pour tenter de désamorcer leur grogne. Mais ceux-ci refuseraient et maintiendraient la grève générale illimitée.

#### Menace de sit-in des ex-travailleurs de l'ex-ONPT

Les ex-travailleurs de l'ex-ONPT (Office national des Postes et télécommunications) sans pension, menaçaient d'organiser un sit-in lundi 1er octobre 2018. Cela ressort de leur déclaration rendue publique le week-end dernier à Brazzaville au terme de leur assemblée générale. Ils veulent attirer l'attention du Gouvernement sur la précarité de leur situation, révélant par ailleurs que c'est la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui ne veut pas prendre en compte leur pension. Ils exigent, en outre, le reversement d'une créance de l'ex-Télé-mutuelle reconnue dans le cadre du plan social de leur ancienne entreprise. Selon eux, cette dette est estimée à 585 millions de francs CFA.

Congo-Union Européenne

Soutenir et accompagner les projets d'infrastructure

Le nouvel ambassadeur, chef de délégation de l'Union Européenne au Congo, Raul Mateus Paula, a fait le point des projets d'infrastructures soutenus au Congo. Il a entre autres donné des indications sur la poursuite des travaux de construction de la route Mindouli-Kinkala, exécuté à peu près à 90%. C'était au cours de son entretien mardi 25 septembre 2018 avec Jean Jacques Bouya, ministre en charge de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux.

Pour Raul Mateus Paula, le ministère de l'Aménagement est important dans le cadre de la coopération entre le Congo et l'Union Européenne.



Raul Mateus Paula

«C'était l'occasion de faire le point de certaines activités, de relancer notre coopération et mettre en perspective une nouvelle programmation pour lesquelles les réflexions vont commencer, pour voir quelles sont les priorités. Le tronçon Mindouli-kinkala était au centre de notre entrevue. C'est un projet très important; la route a été construite à peu près à 90%. L'important c'est de relancer et de maintenir les investissements qui sont lourds et plaider pour que les travaux soient finis pour le tronçon qui reste», a-t-il indiqué. Les deux hommes ont convenu que des discussions techniques aient lieu avec le ministère du Plan pour faire le point concret de la situation.

Evoquant les autres projets: port, assainissement des villes de Nkayi et d'Owando... l'ambassadeur a annoncé que l'Union Européenne soutiendra et accompagnera ces villes pour que ces projets se réalisent.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Intempéries

Réhabiliter l'école publique de Kibouendé dévastée

La pluie qui s'est abattue il y a deux semaines dans le village de Kibouendé, dans le département du Pool, a emporté la toiture de deux bâtiments de l'école Louis Nkatoudi de Mayaka, appelée aussi école primaire de Mbalango et des habitations alentour. Le maire de la communauté urbaine, Désiré Sosthène Matoko, se démène pour aider à la reconstruction, à quelques jours de la reprise des classes. Il appelle le Gouvernement à l'aide.

M. Godefroy Mampouya, surveillant général du Collège d'enseignement général (CEG) de Kibouendé et originaire de ce village explique: «Le désastre que nous avons vécu au village Kibouendé a arraché la toiture des deux bâtiments de l'école primaire Mbalango et de quelques maisons des quartiers de Kibouendé. Je suis venu auprès de la Semaine Africaine exprimer la douleur de la population de Kibouendé. L'opération de construction des bâtiments de l'école a été lancée par le maire avec l'appui de la population. Lorsque la tempête est arrivée, elle a détruit tout ce qu'elle a croisé sur son chemin».

Pour ne pas voir leurs efforts anéantis, le maire et la population ont rassemblé des briques tombées et les ont conservées pour relancer la reconstruction avant les prochaines tombées des pluies.

«Il a été prévu que les élèves puissent reprendre le chemin des classes cette année. Nous souhaitons que les pouvoirs publics nous viennent en aide. Avec le retour du trafic ferroviaire, je pense que tout semble être allégé. Avec le sac de ciment à moindre coût, on peut désormais construire un bâtiment en matériaux lourds et non plus en terre battue. La population a emboîté le pas, reste au Gouvernement de prendre le relais. Nous demandons aussi à la diaspora de Kibouendé de ne pas rester indifférente», ajoute le surveillant général du CEG de Kibouendé. Le village Kibouendé ne compte qu'une seule école primaire, Nkodia Camille, qui regroupe 350 élèves. Kibouendé, comme bon nombre de localités du département a fortement pâti des violences soutenues dans le Pool par les miliciens ninjas de Ntumi.

A. N'K.-K.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Appui au développement de l'agriculture commerciale

Faire comprendre les enjeux du PDAC dans sa mise en œuvre

Les membres du comité de pilotage du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) ont tenu mardi 25 septembre 2018 une première réunion. Ils ont voulu s'imprégner du projet et de ses enjeux dans le contexte de mise en œuvre du Programme national de développement (PND) pour la période 2018-2022. Ce comité est un espace d'échanges, d'orientation et de proposition pour une meilleure exécution et un suivi. Les travaux ont été présidés par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du Plan en présence de Jean Claude Elombila, inspecteur général de l'agriculture, vice-président du comité et Isidore Ondoki, coordonnateur national du projet.



Jean Claude Elombila et Ferdinand Sosthène Likouka

Les membres du Comité ont apprécié, entre autres, le niveau de mise en œuvre du PDAC à quelques mois de la fin de l'échéance 2018. Les membres ont aussi examiné minutieusement le plan de travail et le budget annuel 2018.

Le projet a bénéficié d'un montant de 100 millions de dollars américains, soit 60 milliards de francs Cfa, à la suite d'un accord de financement signé le 20 septembre 2017 entre le Congo et l'Association internationale de développement (IDA), représentée par la Banque mondiale, pour la mise en œuvre du PDAC sur une période de cinq ans (2018-2022), sans

contrepartie congolaise.

Le projet a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et d'assurer l'accès aux marchés des groupes de producteurs et de micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles et apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence selon les critères d'admissibilité. Le PDAC va intervenir dans les douze départements pour s'articuler sur quatre composantes: appui direct aux producteurs agricoles; amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires; renforcement des capacités institutionnelles et, enfin, intervention en

cas d'urgence ou de catastrophe.

A la fin du projet, les analystes avancent que 500.000 personnes seront des bénéficiaires directs, dont 50 % de femmes. Ce projet tient également à voir l'augmentation du rendement moyen de certaines spéculations, comme le manioc avec 15 tonnes par hectare, le maïs avec 2,5 tonnes par hectare, l'aquaculture: 4 tonnes par ha et l'aviculture: 250 œufs par poule. Il est question d'atteindre aussi l'augmentation de 20 % du volume de produits bruts ou transformés et vendus par les bénéficiaires appuyés par le projet. Le budget annuel retenu de cette année a été estimé à la somme de

1.884.000.000 de francs Cfa.

Ferdinand Sosthène Likouka a souligné que le PDAC s'inscrivait dans la stratégie de développement du Gouvernement par le soutien apporté à l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté. Ce projet, a-t-il souligné, est aligné sur les priorités nationales et régionales de développement de l'agriculture et contribuera à l'atteinte des objectifs du PND.

Philippe BANZ

Télécommunications

Elaborer des axes de développement intégrant Télécoms et Internet

Partager les expériences, présenter des idées, échanger des vues et parvenir à un consensus sur les stratégies appropriées pour répondre aux priorités des TIC. C'est dans ce cadre que s'est tenue du 17 au 28 septembre 2018 à Genève, en Suisse, la réunion d'experts du Bureau de Développement de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

L'Agence de régulation des postes et des communications élec-



Les experts pendant les travaux

troniques (ARPCE) du Congo a participé aux travaux qui ont regroupé plusieurs experts du secteur des télécommunications. Le Congo,

par l'entremise de Luc Missidimbazi, directeur des marchés du Très Haut Débit à l'ARPCE Congo, a présenté sa stratégie sur les IXP et prend une position de pionnier dans ce domaine. Deux contributions ont été faites par Luc Missidimbazi au cours d'une session sur les politiques et les méthodes réglementaires

pour le déploiement du haut-débit et les technologies d'accès à large bande: l'interconnexion sous-régionale des IXP et le Modèle de protocole d'accord relatif à l'interconnexion des points d'échange Internet CGIX (Congo) et GAB-IX (Gabon). Une contribution majeure de l'ARPCE à cette réunion de haut-niveau qui traduit son statut de modèle dans la gestion des points d'échange.

Par ailleurs, l'avis technique du Congo a été également entendu le 24 septembre à l'occasion d'une session sur les politiques économiques et les méthodes de détermination des coûts des services liés aux réseaux nationaux de télécommunications. L'ARPCE a évoqué, entre autres sujets, la question de la taxation des OTT qui défraie actuellement la chronique au Congo.

A. N'K.-K.

Qui me répondra

La classe politique a la responsabilité de respecter les textes. Que faire pour le combat d'aujourd'hui soit fondateur d'une République moderne ?

A.P MASSAMBA (Moungali, Brazzaville)

## Coopération

## La présence russe appréciée en République centrafricaine

La présence russe en Centrafrique se fait de plus en plus visible. Après une rencontre à Sotchi, en octobre 2017, entre le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, Moscou avait demandé au Conseil de sécurité de l'ONU une dérogation à l'embargo sur les armes à destination de la Centrafrique afin de faire un don de matériel militaire au gouvernement et de lancer un programme d'entraînement des Forces armées centrafricaines (FACA).

Depuis son arrivée en République centrafricaine, la Russie s'est investie dans de nombreux projets parmi lesquels la formation de l'armée et la diplomatie avec les groupes armés, au risque parfois de chambouler des processus déjà en cours entre le gouvernement et les groupes armés. Début 2018 la Russie a envoyé cinq officiers militaires et 170 instructeurs civils à Bangui. Elle a livré des armes à l'armée nationale centrafricaine après avoir obtenu une exemption à l'embargo de l'ONU. Déjà formés par l'Union européenne (EUTM), les Forces armées centrafricaines



La coopération militaire russo-centrafricaine en images

ont bénéficié de cette nouvelle formation. Depuis janvier, plus de 400 éléments des FACA ont pu être déployés à Dekoa centre, Sibut centre, Paoua nord et Bangassou sud-est. Principal chantier de ruine du président Faustin-Archange Touadéra depuis son élection en 2016 dans un pays où l'Etat ne contrôlait que Bangui et ses faubourgs, ce redéploiement massif grâce à la présence russe est apprécié à Bangui. Ce que la présence onusienne MINUSCA, depuis 2014 n'avait su permettre jusqu'alors est désormais possible. Selon son ambassade à Bangui, la Russie prévoit une nouvelle livraison d'armes et 85 instructeurs de plus.

Outre l'aide militaire, la Russie considère la Centrafrique

comme un partenaire prometteur sur le continent, elle a fait venir plusieurs investissements russes à Bangui. Parmi eux, Lobaye Invest, qui a récemment obtenu un permis de recherche minière à Yawa-ouest et de reconnaissance minière à Pama-ouest. Trois autres sociétés ont été créées par des Russes, dont le Groupe financier international, qui «pourrait être un véhicule d'investissement pour d'autres sociétés». La Russie affirme-t-on, étudie les opportunités d'investissement dans le secteur des abattoirs, de la conservation, du monde agricole et du traitement du bois.

**Brunel NDONGO**  
(Stagiaire)

## Burundi

## Les activités des ONG suspendues

Pas d'activités pendant une période de trois mois pour les ONG des droits de l'homme et des entreprises minières. C'est ce qui ressort du récent Conseil national de sécurité, présidé jeudi 27 septembre 2018 par le président Pierre Nkurunziza. Cette mesure fait suite à la mise en place de la nouvelle loi votée en fin 2017. Le Conseil national de sécurité leur reproche le non-respect de la loi.

Depuis quelques mois, les ONG internationales sont sous pression au Burundi, notamment du Sénat, pour se conformer à une nouvelle loi régissant leurs activités. Celle-ci prévoit qu'elles se conforment aux équilibres ethniques du pays, tels que définis par cette loi. Mais, la plupart de ces organisations ne s'y sont pas conformées, avançant des raisons d'éthique. Le Conseil national de sécurité a donc décidé de suspendre leurs activités. La nouvelle loi devait



Nkurunziza seul maître à bord

prendre effet à partir du lundi 1er octobre 2018. «La plupart des ONG ne se conforment ni à la loi ni aux textes qui les régissent», a déclaré Silas Ntigurirwa, secrétaire général du Conseil national de sécurité. Selon cet organe, les ONG ne respectent pas la loi alors que l'objectif de cette mesure est de permettre aux institutions en charge de ces organisations de vérifier leur conformité avec la loi et la réglementation en vigueur. Le redémarrage de leurs activités sera conditionné par la conformité à la nouvelle loi. Le Conseil national de sécurité a déci dé

de suspendre aussi des entreprises et coopératives qui exploitent et vendent des minerais au Burundi en raison de la violation de la loi et les fraudes constatées: «La plupart se livrent à la fraude et violent la loi. Cette échéance permettra de remettre l'ordre et la conformité à la loi dans ce secteur». Le secrétaire général de cet organe appelle le ministère de l'Hydraulique, de l'énergie et mines à suivre scrupuleusement et de s'investir pour l'application de cette mesure.

**B.ND.**  
(Stagiaire)

## INSERTION LEGALE

## AVIS DE PUBLICATION

## «HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 2.073.421.000 de F. CFA

Siège social: Brazzaville, n°100 ter, Avenue Maréchal Lyautey, centre-ville/République du Congo  
RCCM/CG/BZV/14B5262

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'associé unique statuant dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire du 06 septembre 2018, reçu en dépôt par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 06 septembre 2018. A l'issue de cette assemblée, il a été décidé:

De transférer le siège social initialement fixé à Brazzaville au n° 100 ter Boulevard maréchal Lyautey, Immeuble Puma, centre-ville, à la nouvelle adresse ci-après:

Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, au 1er étage de l'Immeuble TPI, en face de la SCLOG, Mpila, Brazzaville, République du Congo. En conséquence de cette résolution, il a été procédé à la mise à jour des statuts de ladite société et Mention modificative.

Il a été porté une mention modificative sur le RCCM en date à Brazzaville du 10 septembre 2018, sous le n° CG/BZV/14 B 5262.

Pour avis,

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire.

Etude sise à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, enceinte SOPECO, en face de Congo Telecom, Centre-ville, République du Congo,

Tél.: (00242) 222.81.04.20/04.423.14.44 / B.P.: 1444

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE  
«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage apt 102  
B.P.: 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

## ISS GLOBAL FORWARDING (CONGO) LLC

Société à responsabilité limitée au Capital de 1 000.000 F. CFA  
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers  
1er étage, porte 102, Centre-Ville, Pointe-Noire  
RCCM: CG/PNR/18 B 337

## CREATION D'UNE SOCIETE A POINTE-NOIRE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du

Notaire Maître Marcel NGAVOUKA et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 14 Septembre 2018, il a été constitué une société à Responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:

-Dénomination sociale: ISS GLOBAL FORWARDING (CONGO) LLC;

-Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage, porte 102, Centre-ville, Pointe-Noire;

Objet social: Transit, Commissionnaire de transport national et international, expédition des frets aériens, terrestres, maritimes ou fluviaux des marchandises;

Transport routier et terrestre des marchandises;

Commissionnaire en douanes et courtage;

Entreposage;

Toutes les activités générales de logistique, la manutention portuaire, l'acconage, le relevage, la gestion des projets pétroliers, énergétiques et industriels, Consignation des navires et agence maritime.

Et généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant à l'objet social ci-dessus.

Durée de vie de la société: 99 ans;

-Gérant de la société: Monsieur NGUIMBI Zéphirin.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social sous le numéro 18 DA 2645, le 14 Septembre 2018.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/18 B 337 du 14 Septembre 2018.

Pour avis.

## Paroisse Saint-Michel de Goma-Tsésé (Archidiocèse de Brazzaville) Célébration du 71<sup>e</sup> anniversaire et clôture de la Trentaine à Saint-Michel Archange

Le sanctuaire africain de Saint Michel situé à proximité de l'église Saint-Michel de Goma-Tsésé dans l'archidiocèse de Brazzaville, a abrité, dimanche 30 septembre 2018, la messe commémorative du 71<sup>e</sup> anniversaire de cette paroisse fondée en septembre 1947 par Mgr Auguste Roch Nkounkou, de vénérée mémoire. Cette messe a coïncidé avec la clôture au plan national de la Trentaine à Saint Michel Archange, le prince de la milice céleste. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, cette eucharistie a été célébrée par les abbés Hermann Patrick Etokabéka, aumônier national de l'archiconfrérie Saint-Michel, Guy Honoré Madienguéla, curé de la paroisse hôte, recteur du sanctuaire africain Saint-Michel et aumônier diocésain de l'archiconfrérie Saint-Michel, Yvon Bienvenu Mabanza, économiste diocésain, Albert Kimbembe, curé de la paroisse Saint-Michel de La Base, et six prêtres.



Mgr Anatole Milandou présidant la célébration eucharistique

Cette messe a connu la participation des autorités civiles et militaires dont Euloge Landry Kolélas, haut-commissaire chargé de la réinsertion des ex-combattants, Prosper Diatoulou, sous-préfet de Goma-Tsésé, Michel Bouboutou, président du Conseil départemental du Pool, Mme Théodorine Kolélas, députée de la circonscription unique de Goma-Tsésé, et, aux côtés des michelines et michelines venus de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et d'autres diocèses du Congo. Au début, le curé de la paroisse Saint-Michel de Goma-Tsésé a prononcé le mot de bienvenue

à tous les participants à cette messe, notamment à l'archevêque de Brazzaville pour s'être rendu à Goma-Tsésé après un moment d'éclipse dû aux guerres que le département du Pool a connues, et aux autorités civiles et militaires. Ensuite, l'archevêque de Brazzaville a rappelé le motif de ce rassemblement liturgique: «*Nous sommes rassemblés dans ce sanctuaire pour célébrer deux événements: le 71<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Saint-Michel de Goma-Tsésé et la clôture de la trentaine à Saint-Michel. Nous ne sommes plus venus ici à Goma-Tsésé depuis longtemps à cause des guerres, des crises inutiles qui*

*ont ravagé des villages entiers*» Dans son homélie en français, lingala et lari (langue liturgique de la partie sud de l'archidiocèse de Brazzaville), Mgr Anatole Milandou est longtemps revenu sur les réalisations de l'abbé Auguste Roch Nkounkou, fondateur de cette paroisse sexagénaire. Il a vanté les mérites de ce pasteur zélé qui s'est engagé dans la scolarisation des enfants, ce qui a été, a martelé l'archevêque, «*le combat de l'Eglise.*» Aujourd'hui, on emmène facilement les enfants à l'école, mais hier, c'étaient les prêtres, les missionnaires qui parcouraient des kilomètres pour aller récupérer des enfants auprès de leurs parents pour les amener à l'école afin qu'ils soient scolarisés en vue de devenir des cadres dont la so-



Les Michelines et les Michelins participant à la messe

ciété et l'Eglise ont grandement besoin aujourd'hui. L'archevêque a déploré et condamné les actes inciviques qui ont été perpétrés à Goma-Tsésé et au sein même de la paroisse où des ornements liturgiques ont été déchirés et parfois emportés et où tout s'est retrouvé sens dessus-dessous, interpellant les jeunes et les participants à la messe à se soustraire à la culture de s'approprier de ce qui ne vous appartient pas. L'archevêque a loué les sacrifices que consentait Mgr Auguste Roch Nkounkou, pour le peuple de Dieu, en ce qu'il recevait toute personne sans discrimination venue à Goma-Tsésé, en provenance d'horizons divers, pour chercher secours et assistance spirituels. Mgr Anatole Milandou a dénoncé les comportements

taires pour leur participation à la messe ainsi que les membres de l'archiconfrérie Saint-Michel pour leur grande mobilisation.

Auguste Roch Nkounkou qui fut le premier prêtre congolais à qui l'on avait confié une paroisse. A signaler que la messe de clôture de la Trentaine au plan diocésain a eu lieu, samedi 29 septembre 2018, au même endroit.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Commission épiscopale de l'éducation catholique

### Bientôt, le Conseil national de l'Ecole catholique

Le Conseil national de l'Ecole catholique aura lieu du 15 au 17 octobre 2018, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO) à Brazzaville, sur le thème: «*Le Respect et la Sauvegarde de la Création (environnement) à l'Ecole catholique*» Y participeront: \*Mgr le président de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (C.E.EDU.C), \*le Secrétariat de la C.E.EDU.C, \*les chefs de service de la C.E.EDU.C, \*les directeurs diocésains de l'Ecole catholique, \*l'Union des supérieur(e)s majeur(e)s du Congo, \*les directeurs chefs des établissements des Ecoles catholiques de Brazzaville, \* les Associé(e)s.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
REPUBLIQUE DU CONGO

## COMMUNIQUE

Le Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo informe l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de Monsieur MALANDA Christian, agent à la Direction Nationale, survenu le dimanche 16 septembre 2018, au Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.



La veillée se tient au n° 184 de la rue Soweto, à Makélékélé;

Référence: ancien siège de la Télévision Nationale Congolaise. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



### TÉMOIGNAGE

## Télé-Alarme OFIS



**TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE**

« Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Sifoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cogoulés.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soporifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insupportable, et pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile. »

Une marque

**OFIS**

Services People. You trust.

www.ofis-obt.com  
info@ofis-obt.com

+242 06 899 98 53

Facebook: @OFIS.CG  
Twitter: @OFIScg  
LinkedIn: OFIS

Un Dimanche en paroisse

Saint-Joseph Ouvrier de Mokeko  
(Diocèse de Ouessou)

«Une foi sans œuvres est une foi morte»

La messe dominicale du 16 septembre 2018, 24e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique-B- en l'église Saint-Joseph Ouvrier de Mokeko, a été présidée par l'abbé Jean Ombele Obakani, curé. Au cours de cette messe animée par la chorale paroissiale, les fidèles chrétiens ont loué et glorifié le Seigneur pour son Amour infini. Méditant les textes du jour, le célébrant a édifié le peuple chrétien sur le sens véritable de la foi et le lien intrinsèque entre elle et les œuvres: une vraie et authentique foi se vérifie par ses œuvres. Car, comme le souligne Saint Jacques dans la deuxième lecture (Jc 2, 14-18) «Une foi sans œuvres est une foi morte.» Nous sommes tous invités à pratiquer la charité, le bien, le pardon, l'amour; qui ne sont autres que les œuvres de la foi. Aussi, celui qui aime est vraiment né de Dieu et connaît Dieu. Et l'accomplissement par-



Façade latérale de la paroisse Saint-Joseph de Mokeko

fait de la loi c'est l'amour. Cette porte ouvre grand le regard de l'homme sur Jésus-Christ, présent au milieu de nous «tous les jours, jusqu'à la fin du monde» (Mt 28,20). En effet, bien qu'une adhésion personnelle de l'homme à Dieu, la foi sans la charité ne sert à rien et la charité sans la foi est vaine. Dans l'évangile, la question posée par Jésus à ses disciples sur son identité à l'instar de Pierre dans la région de Césarée-de-Philippe, nous est tous posée: pour nous, qui est Jésus? Si Pierre avait répondu en disant: «Tu es le Messie.» (Mc 8, 27-35). Pour nous, il suffit de dire qu'il est le Messie, celui qui possède l'Esprit

en plénitude; C'est-à-dire celui qui est venu pour le salut de tout le genre humain. Si nous professons que Jésus est le «Messie» en faisant un sursaut du langage de Pierre, nous sommes donc invités à nous conduire comme des véritables fils et filles de Lumière. Les disciples de Jésus dont Pierre se fait porte-parole, attendaient peut être un «Messie» riche à la manière du monde. Le «qui suis-je?» laisse transparaître en vérité tout l'enjeu de son titre de Messie, possibilisé par Pierre; souffrir, mourir et ressusciter. A cet effet, Jésus de Nazareth qui est né à Noël se fait désormais connaître à

nos yeux non seulement comme Roi des Juifs, dont la naissance avait été annoncée par les Prophètes, mais aussi comme celui qui révèle sa gloire aux nations. L'Or et l'Encens qui lui ont été offerts par les rois mages justifient l'un sa Royauté et l'autre sa divinité. Quant à la myrrhe, elle annonce à son tour sa nature humaine et préfigure son embaumement. Cet exemple donné par Jésus dans l'évangile, nous montre combien même nous devons reconnaître la volonté de Dieu dans les moments de bonheur tout comme dans les moments de malheur.

Le révérend père Gérard Destombes, fondateur de la paroisse

La paroisse Saint-Joseph Ouvrier de Mokeko est située à 11 Km de Ouessou, la capitale du département de la Sangha, au nord de la République du Congo. Elle a été fondée le 1er mai 1961 par le père Gérard Destombes, spiritain, sur un site ouvrier de Sangha Palm, société exploitant le palmier pour la production

d'huile de palme. La paroisse regroupe plusieurs communautés très distantes les unes des autres, sa limite la plus éloignée vers le sud est à 175 Km (Mambili) axe Makoua et vers le nord à 78 Km (Seka) axe Sembe. C'est une zone sous-peuplée, avec une population composée à peu près de 40% par le peuple

autochtone. La carte des communautés de village de la paroisse se présente de la manière suivante: sur l'axe nord, Ketta, à 15 Km de Mokeko, village Attention, 47 Km, Liouesso, 70 Km, Kandeko, (Sangha Palm), 25 Km, sur l'axe Sud Paris-Village 47 Km, Zoulabouth 63 Km, Seka, 78 Km. Depuis sa fondation, huit

prêtres se sont succédé à la tête de la paroisse: père Gérard Destombes, père Anselme de Gonville, abbé Bertin Foueti (actuel vicaire général de Kinkala), abbé Armel Kema, abbé Paul Mbon, abbé Alain Kibamba, abbé Albogaste Nzabonimpa, abbé Jean Ombele-Obakani (actuel curé de la paroisse).

Rosalie Ollonga née Kebaribouo, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

«Nous travaillons pour que notre paroisse aille de l'avant»

\*En votre qualité de vice-présidente du Conseil pastoral paroissial, comment organisez-vous la paroisse pour aider le curé dans l'exercice de sa charge?

\*\*Merci, quand on m'a choisie pour cette charge, j'ai accepté de tout cœur. Car toute autorité vient de Dieu. Je suis vice-présidente du Conseil pastoral paroissial depuis une année; nous savons que la charge qu'exerce notre curé est lourde. Premièrement, nous avons un groupe des servants de messe qui aident le curé dans le service de l'au-



tel. Deuxièmement, nous dés-herbons une fois par semaine tout autour du presbytère et de l'église. Troisièmement, depuis que notre paroisse a été choi-

sie comme lieu de pèlerinage diocésain de la famille, par l'évêque du lieu, nous travaillons ensemble avec l'équipe presbytérale, le Conseil pastoral paroissial et les chrétiens pour que les activités dudit événement se déroulent dans les conditions normales.

\*Combien de groupes de jeunes compte la paroisse Saint-Joseph et quelles sont leurs activités respectives au sein de la paroisse?

\*\*Autrefois, lorsqu'il y avait encore Sangha-Palme, la paroisse comptait plus de six groupes de jeunes, grâce aux parents qui étaient venus de partout pour travailler dans la localité de Mokeko. Main-

tenant que Sangha Palme comme entreprise n'existe plus, la paroisse ne compte que deux groupes actifs des jeunes: les servants de messe et les choristes. Avec l'arrivée d'Eco-Oil, nous avons pensé que le nombre devrait augmenter; mais malheureusement il est resté le même. En ce qui concerne nos activités respectives au sein de la paroisse, les servants de messe se retrouvent trois fois dans la semaine: le mardi, pour le travail manuel; le jeudi, pour la formation; et le samedi, pour la réunion où l'évangile du dimanche est déjà lu et médité. Quant aux choristes, ils se retrouvent une fois dans la

Abbé Jean Ombele Obakani, curé  
Évangéliser est la grâce et la vocation propre de l'Église, la mission première

\*Père curé, depuis combien d'années êtes-vous à la tête de la paroisse Saint-Joseph Ouvrier de Mokeko?

\*\*Je suis l'abbé Jean Ombele Obakani, prêtre du diocèse d'Owando, ordonné le 26 janvier 2013 à la paroisse Saint Jean Marie Vianney d'Ewo par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando. Je suis Fidei Donum dans le diocèse de Ouessou depuis octobre 2016. J'ai eu la charge pastorale de Saint-Joseph ouvrier de Mokeko depuis le 1er octobre 2017.

\*Vous travaillez sûrement avec un Conseil pastoral paroissial, comment est-il composé?

\*\*J'ai eu comme vicaire l'abbé Serge Brice Ayessa du diocèse de Gamboma. Après quatre années comme Fidei Donum, il est reparti dans son diocèse. Avec lui nous avons eu une très bonne collaboration pour l'animation de la zone pastorale des palmeraies dont la charge m'avait été confiée. Je succède à l'abbé Albogaste Nzabonimpa, actuellement en mission d'étude au Bénin. De lui, j'ai hérité d'un Conseil pastoral paroissial à la mesure de la tâche et que je félicite d'ailleurs. Il se compose comme suit: \*Première vice-présidente: Mme Rosalie Ollonga née Kebaribouo; \*Deuxième vice-président: M. Rock Brice Nandizo; \*Secrétaire: M. Davin Ekaba; \*Trésorière: Mme Emilienne Malanda; \*Trésorière-adjointe: Sylvie Elenga; \*Chargé de la catéchèse: M. Victor Kibelo; \*Membres: - Jean-Pierre Awele, - Nicolas Ampouga, décédé le 4 août 2018, «Paix à son âme!», - Jolva Nguembougou, - Claudella Lago, - Marie Joseph Gobi Omima.

\*Comment faites-vous pour la célébration de l'eucharistie dans les communautés dont vous avez la charge?

\*\*Nous avons la plus grande zone pastorale du diocèse, composée de sept communautés de village distantes les unes des autres. Nous avons eu un calendrier de descentes dans les communautés. Au début de l'année, la paroisse comptait six communautés, pendant les grandes vacances, depuis juillet, le village de Liouesso, là où se trouve le barrage hydroélectrique, intègre la liste des communautés de notre paroisse. Avec l'abbé Brice, nous partageons les axes et le peuple de Dieu a reçu des célébrations eucharistiques quand on le pouvait, sinon les communautés ont des animateurs capables d'assurer le service de la parole surtout le dimanche.

\*Existe-t-il des mouvements d'apostolat dans la paroisse?

\*\*Il sied de noter que Mokeko est une cité ouvrière qui doit sa vitalité à la société qui exploite le palmier à huile. La conjoncture économique du pays ne laisse pas en marge la société qui s'y trouve. Ce qui justifie le sous-peuplement de la ville de Mokeko. Et les activités pastorales ne sont pas épargnées. La paroisse compte quelques mouvements d'apostolat: \*La Légion de Marie, \*La fraternité Sainte Marie, \*La chorale Saint Joseph, \*Les servants de messe, \*Les Yambotés.

Nous saluons l'action, la présence de la Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (C.P.P.E.J) auprès des mouvements jeunes et enfants.

\*Que dites-vous des chrétiens qui ne participent qu'aux messes dominicales?

\*\*Le constat est vrai. Mais nous ne cessons de former les chrétiens sur la place de l'eucharistie dans la vie chrétienne. Nous invitons le peuple de Dieu à l'eucharistie quotidienne quand il le peut. L'eucharistie c'est le souffle de vie du chrétien. Tout comme le souffle de vie, la participation à l'eucharistie n'est pas facultative. Les chrétiens sont préoccupés par leurs travaux champêtres qui débutent très tôt. Raison pour laquelle il est souvent difficile qu'ils viennent aux messes matinales. Ils doivent cependant associer le travail et la prière et savoir que Dieu est le centre même de toutes nos activités. Ainsi, ils pourront dire: «que toutes nos activités prennent leurs sources et leurs accomplissements en toi Seigneur».

\*Au cours de votre premier mandat, quelles sont alors les difficultés rencontrées et combien avez-vous pu résoudre?

\*\*Avant tout un grand merci à notre père évêque Mgr Yves Marie Monot, pour sa sollicitude pastorale, sa proximité, ses conseils et sa disponibilité qui nous ont permis d'aller au large avec le Seigneur Jésus-Christ. Merci également aux confrères prêtres du diocèse sans oublier les formateurs du Séminaire propédeutique national pour leur collaboration à la bonne marche de la paroisse. Nous pensons aux abbés Chanel Motondo, vicaire épiscopal, Franck Bangou, économiste diocésain qui en dépit de ses préoccupations diocésaines anime avec ferveur une de nos communautés, celle de Ketta, à 15 Km de Mokeko, à l'abbé Freddy Okamba, secrétaire-chancelier, l'abbé Boris Apane, administrateur à la quasi-paroisse Jésus Ressuscité de Mboma, l'abbé Guy Hermann Ekessely, l'abbé Ulrich Mikouoh Nzeuh, l'abbé Jean Judicaël Mfoumouangana, responsable de la radio Maria Ouessou. Ainsi que les grands séminaristes Fayol Ngonga et Reddy Brel Konga Ndinga pour leur collaboration efficace à la bonne marche de la paroisse.

La première difficulté à résoudre c'est la présence en paroisse, ensuite la disponibilité et la proximité auprès du peuple de Dieu. Cela a été fait dans la mesure du possible. Nous avons eu aussi comme défi la redynamisation des activités paroissiales surtout au niveau de la jeunesse. La redynamisation de la catéchèse, et cette année nous avons renoué avec l'administration des sacrements au grand bonheur de tous après des années de passe vide.

La plus grande difficulté reste le moyen de déplacement; nous utilisons une moto, avec l'étendue de la paroisse elle ne garantit pas la sécurité surtout en période d'intempérie. Ajouter à cela le problème du personnel et la formation du peuple de Dieu surtout au niveau des communautés.

\*Père curé, si l'on vous maintient cette année, que pensez-vous faire pour un avenir meilleur de la paroisse Saint-Joseph?

\*\*Le défi à relever serait de poursuivre une pastorale de proximité fondée sur la formation du peuple de Dieu par la catéchèse, la formation sur la Bible. Faire de Mokeko, une paroisse pilote. Et surtout faire connaître et vivre le Centre diocésain de la famille qui se trouve dans l'enceinte de la paroisse.

semaine, le samedi; pour établir le programme de la messe du dimanche.

\*N'existe-t-il pas un groupe de vocations dans la paroisse?

\*\*Bien-sûr, il existe un groupe de vocations au sein de la paroisse. C'est ce qui fait qu'à chaque rencontre organisée par la Commission diocésaine pour la pastorale des vocations, notre paroisse est toujours représentée par trois ou quatre jeunes (aspirants et aspirantes). Devenir serviteurs et servantes de Dieu, c'est ce qui anime nos jeunes. Car, depuis sa fondation jusqu'aujourd'hui notre paroisse n'a aucun prêtre originaire; seulement



Abbé Jean Ombele Obakani, curé

une religieuse. Ce nombre n'est pas suffisant.

L'auteur



Reddy Brel KONGA NDIINGA  
Stagiaire vacance



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

 PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS  
 ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)


## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### N° 014-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières  
 Référence de l'accord de financement : 2000130013732  
 N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

*«Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de MINDOULI»*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu des fonds pour l'entrepreneuriat féminin en zone rurale. A cet effet l'Unité de gestion du PACIGOF entend affecter une partie de ces ressources pour le « Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de MINDOULI»

2. L'objectif général de cette activité est d'apporter une assistance matérielle, semencière et technique aux femmes productrices des groupements coopératifs afin de renforcer leur autonomie au travers d'activités productives.

3. Plus spécifiquement il s'agira :

•Acquérir par le biais d'un partenariat avec un prestataire

ayant une expérience dans la zone, le petit matériel agricole, les machines légères et les semences nécessaires conformément aux spécifications techniques ;

•Préparer dans les meilleurs délais les sites de production devant abriter ces équipements ;

•Assurer la distribution du matériel et les semences dans les délais ;

•Accompagner les bénéficiaires dans la préparation des sites et à la réalisation les semences ;

•Assurer le renforcement des capacités des membres desdits groupements.

3.L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets ou entreprises agricoles intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés ou entreprises doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (documentation, référentiel des prestations similaires en milieu rural, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Groupements ; coopératifs, etc.). Les cabinets peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part

de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5.Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6.Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 19 octobre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°014-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de MINDOULI » :

Projet d'Appui au Climat des Investissements  
 et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez  
 Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10;  
 E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2018

**Le Coordonnateur**  
**Benoît NGAYOU**



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

 PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS  
 ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)


## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### N° 015-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières  
 Référence de l'accord de financement :2000130013732  
 N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

*«Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de Sibiti»*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu des fonds pour l'entrepreneuriat féminin en zone rurale. A cet effet l'Unité de gestion du PACIGOF entend affecter une partie de ces ressources pour le « Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de Sibiti»

2. L'objectif général de cette activité est d'apporter une assistance matérielle, semencière et technique aux femmes productrices des groupements coopératifs afin de renforcer leur autonomie au travers d'activités productives.

3. Plus spécifiquement il s'agira de :

•Acquérir par le biais d'un partenariat avec un prestataire ayant une expérience dans la zone, le pe-

tit matériel agricole, les machines légères et les semences nécessaires conformément aux spécifications techniques ;

•Préparer dans les meilleurs délais les sites de production devant abriter ces équipements ;

• Assurer la distribution du matériel et les semences dans les délais ;

• Accompagner les bénéficiaires dans la préparation des sites et à la réalisation les semences ;

• Assurer le renforcement des capacités des membres desdits groupements.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets ou les entreprises de travaux agricoles intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets ou les entreprises de travaux agricoles intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (documentation, références des prestations similaires en milieu rural, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des Groupements ; coopératifs, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part de

l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 19 octobre 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « AMI n°015-MPSIR-PACIGOF-CPM 2018 - Recrutement d'un cabinet ou d'une entreprise de travaux agricoles chargée d'apporter une assistance à l'entrepreneuriat rural féminin des Groupements coopératifs du District de Sibiti » :

Projet d'Appui au Climat des Investissements  
 et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois -  
 (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
 Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez  
 Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10;  
 E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2018

**Le Coordonnateur**  
**Benoît NGAYOU**

Droits de l'Homme

# Des leaders autochtones formés en droit des minorités

Dans le cadre du projet «Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone», qu'il met en œuvre, en partenariat avec l'ONG Agir ensemble pour les Droits de l'Homme et ce, grâce à l'appui de l'Union Européenne, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé du 18 au 20 septembre dernier, un atelier de renforcement de capacités en droits de minorités (populations autochtones) à Brazzaville.



Les participants et le formateur (à dr) posant à l'issue de l'atelier

Y ont pris part des leaders autochtones, venus des départements de la Cuvette-Ouest, la Likouala, la Lékoumou et de la Sangha. Ils étaient au total 16 à débattre des thèmes qui se sont articulés autour des besoins exprimés par les populations autochtones, lors des précédentes missions de monitoring et de documentation organisées par l'OCDH dans ces quatre départements. Ces thèmes ont porté sur le droit à la santé, l'accès à la terre et à la justice, la documentation et la conservation des cas de violation des

droits de l'Homme, la gestion des dettes, le rapport avec les Bantous et le règlement de conflits de voisinage. Selon l'un des participants, Richard Bokodi, président de l'association Baaka de la Likouala, cette rencontre a permis aux leaders autochtones d'être en mesure de mieux défendre leurs droits, de mieux les revendiquer. Malgré la loi, a-t-il expliqué, les Bantous continuent à les maintenir dans des conditions de dépendance et de soumission. Grâce à cette formation et aux outils mis à leur disposition, ils ont le sentiment d'être

en marche vers leur indépendance définitive. «Toute sorte de violation de nos droits sera désormais documentée et traduite auprès des autorités où à la justice», a-t-il indiqué. Les leaders autochtones ayant pris part à cet atelier, ont été choisis sur la base de leur niveau d'instruction, de leur charisme et de leur leadership au sein de leurs communautés respectives. Quatre ont été retenus par département. Pour une meilleure compréhension, la formation a été dispensée en langues nationales: le Lin-

gala et le Kituba. A la fin de l'atelier, les participants ont reçu un pack comprenant une copie de la loi du 25 février 2011, portant promotion et protection des droits des populations autochtones, un dictaphone et un appareil photo. Des outils indispensables dans le cadre du travail de documentation et de conservation des cas de violation des droits humains qui seront constatés dans leurs localités.

**Esperancia MBOSSA-OKANDZE**

Enseignement technique et professionnel

## L'OMS réaffirme son accompagnement

En fin de mandat au Congo, la représentante de l'OMS, le Dr Fatoumata Binta Diallo a fait le bilan des actions menées par son institution avec le ministre Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, patron du sous-secteur de l'Enseignement technique et professionnel. C'était le 25 septembre à Brazzaville.



Fatoumata Binta Diallo et Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes

Sous sa houlette en six ans passés au Congo, on note plusieurs réalisations majeures. Entre autres, la signature de la convention de partenariat relative à la formation des paramédicaux à la faculté des Sciences de la santé et le renforcement des capacités par la mise à disposition des équipements et supports pédagogiques aux écoles paramédicales de Brazzaville et Pointe-Noire. Outre cela, l'OMS a appuyé le sous-secteur de l'Enseignement technique et professionnel dans la mise en œuvre des recommandations de l'étude de la Croix Rouge Française sur l'offre de formation des écoles paramédicales et la création d'une école paramédicale dans le département de la Likouala. Toutefois, plusieurs défis restent à relever: développer des mécanismes conjoints de suivi et d'évaluation de la formation qualifiante par les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique et professionnel.

Germaine NGALA

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI  
NOTAIRE  
115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville (En face de SCLOG)  
B.P.: 13646 - Tél.(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/E-mail: officenotsmb@gmail.com  
Brazzaville - République du Congo

### AVIS DE CONSTITUTION

**CONFORT ASSURANCES GROUPE, EN SIGLE «C.A.G.»**  
SOCIETE ANONYME PLURIPERSONNELLE  
CAPITAL SOCIAL DE DIX MILLIONS (10.000.000) de francs CFA.

Suivant Acte authentique reçu en date à Brazzaville du treize septembre deux mil dix-huit par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société Anonyme avec Conseil d'Administration régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:

• Courtage d'assurance et de réassurance;

**Dénomination sociale:** La société prend la dénomination suivante: CONFORT ASSURANCES GROUPE, en sigle «C.A.G.»;

**Siège social:** Le siège social de la société est fixé à Brazzaville, 01 Rue Alphassa, Centre-ville;

**Durée:** La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en 1000 actions de Dix

mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur SONG FENGZHU est nommé Président Directeur Général; Madame Exaucée Decruz KITSOUKOU et Monsieur Gérald SOUNGOU, demeurants à Brazzaville, sont désignés en qualité d'administrateurs de ladite société;

**Commissariat aux Comptes:** Conformément au Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive, sont nommés en qualité de:

• Commissaires aux Comptes Titulaire, le Cabinet comptable IRAM SERVICES, représenté par Monsieur Vianney MADIATA;

• Commissaire aux Comptes Suppléant, le Cabinet FIDINTER, représenté par Monsieur Dieudonné MBANDI.

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville;

**Immatriculation:** La société CONFORT ASSURANCES GROUPE, en sigle «C.A.G.», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B14-00008.

Pour avis,  
**Maître A.P. MOUANDZA BOUFOUENI,**  
Notaire.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

**Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA**  
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville. / Tél.: (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244  
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

### ANNONCE LEGALE

«ELIFE GROUPE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA  
Siège Social: 21, rue Bacongo, Poto-Poto, Brazzaville  
RCCM: CG-BZV-01-2018-B13-00091  
REPUBLIQUE DU CONGO.

### CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 17 septembre 2018 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 18 septembre 2018 sous le folio 173/1 numéro 1517, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «ELIFE GROUPE»;

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

**Capital social:** Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

**Siège social:** 21, rue Bacongo, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo et en général dans tous autres pays:

- \* La communication globale (360);
- \* Le transport terrestre;
- \* Le commerce général (fournitures de bureau);
- \* L'hygiène et la sécurité d'environnement;
- \* La construction des bâtiments;
- \* Les travaux publics;
- \* La maintenance et l'entretien des bâtiments;
- \* L'immobilier (la vente et la location);
- \* L'import-export;

- \* La vente des consommables informatiques;
- \* La commercialisation des matières premières (mines);
- \* La technologie (Newtech);

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 17 septembre 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 18 septembre 2018, sous le folio 173/2 numéro 1518, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

**Gérant:** Monsieur OPIMBAT LEBIKO Prime Axel Désir, de nationalité congolaise;

**Immatriculation au R.C.C.M.:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 septembre 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00091.

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2018.

Pour avis,  
**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,**  
Notaire.

## AVIS DE RECRUTEMENT

Publié le: 26/09/2018

Poste: Conseiller Technique Principal PROGEPP-NGOMBE (H/F)  
Localisation: Ngombé (Département de la Sangha-Congo)

### Contexte:

WCS est présent dans le Nord du Congo depuis plus de 25 ans, et recherche actuellement un Conseiller Technique Principal (H/F) pour le PROGEPP (Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc National Odzala-Koukou). Le CTP (H/F) a pour objectif de veiller à la planification et à la mise en œuvre des activités du Parc.

### Responsabilités:

Sous la responsabilité directe du Coordinateur de Projets WCS, le CTP (H/F) aura pour missions d'apporter une expertise spécifique au bon fonctionnement du PROGEPP:

- Mobiliser l'assistance technique nécessaire à l'exécution des activités du PROGEPP;
- Contribuer au suivi de la mise en œuvre du plan d'aménagement pour la gestion durable de la biodiversité dans l'UFA concédée à l'IFO dans la zone du PROGEPP;
- Faciliter les contacts entre les professionnels en charge de la faune et des aires protégées;
- Fournir un appui technique au PROGEPP;
- Construire et maintenir un partenariat stratégique avec le Ministère de l'Economie Forestière, afin de mettre en place une structure de gestion efficace du Parc;
- Contribuer au renforcement des capacités du personnel PROGEPP;

Et être le garant en contribuant activement à toutes les tâches liées à la gestion financière et aux RH:

- Emettre des avis techniques sur toutes les questions techniques, administratives et financières liées à la gestion du projet;
- Contribuer à l'élaboration des rapports d'activités et financiers;
- Rechercher les financements et tenir informés les autres parties des sources de financements et des sommes mobilisées au profit de PROGEPP;
- Faire bénéficier au PROGEPP, dans le cadre de l'acquisition de certains matériels et équipements, des avantages du régime fiscal qui lui sont reconnus dans l'accord de siège du 30 décembre 2004;
- Verser mensuellement au compte bancaire du PROGEPP les fonds levés pour le financement des activités du projet;
- Contribuer à l'élaboration et à l'exécution du Programme de Travail Annuel et du budget;

- Apposer son visa sur tout document comptable avant chaque opération financière;
- Veiller à l'application du règlement intérieur et salarial;
- Proposer toute sanction disciplinaire au coordonnateur du Projet, le cas échéant;

**Aptitudes recherchées:**

- Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit de synthèse et d'équipe;
- Disposer de compétences transversales sur des sujets techniques clés pour la mission: économie de l'environnement, agronomie, développement rural, finances, etc.;
- Avoir une bonne connaissance des institutions et acteurs locaux et internationaux;
- Excellente capacité de rédaction des rapports et la gestion des bases de données;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, excellente communication orale et écrite;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

### Profil du candidat

- Formation: BAC + 4 minimum en foresterie, agronomie ou diplôme similaire; ou bien en économie, finance ou ressources humaines;
- Expérience professionnelle: Au minimum 5 ans dans un environnement similaire, et une expérience significative en gestion de fonds et suivi de projets;
- Idéalement, au moins 1-2 ans d'expérience en Afrique Centrale ou de l'Ouest.

### Documents à fournir et date limite:

- Curriculum vitae de 2 pages maximum incluant trois adresses des personnes de référence;
- Lettre de motivation adressée au Directeur Administratif & Financier.

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse [wcscongbrazza@wcs.org](mailto:wcscongbrazza@wcs.org) de la Direction Générale de Wildlife Conservation Society (WCS), 151, Avenue Général De Gaulle, Plateau Ville, Brazzaville (Congo), avant le 10 Octobre 2018.

**N.B.: Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

## AVIS DE RECRUTEMENT

Publié le: 27/09/2018

Poste: Assistant au Coordonnateur du site (H/F)  
Localisation: Brazzaville (Congo)

### Contexte:

WCS est présent dans le Nord du Congo depuis plus de 25 ans, et travaille actuellement avec le Gouvernement Congolais dans le cadre d'un Partenariat Public/Privé pour la gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki et de sa périphérie directe. Cette activité comprend la Fondation Nouabalé Ndoki, mais aussi deux concessions forestières certifiées dans le cadre des PROGEPPs (Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc) à Kabo et à Ngombé. C'est dans ce contexte que WCS, le FAO, la CIRAD et le CIFOR ont obtenu le financement auprès de la Commission Européenne pour mettre en œuvre un modèle reproductible de gestion communautaire durable de la faune dans une concession forestière.

Pour mener à bien ce projet, WCS recherche un Assistant au Coordonnateur du site qui sera sous la responsabilité directe du Coordonnateur du site du SWM-Congo.

### Responsabilités:

Sous la responsabilité directe du responsable de site du SWM-Congo et en étroite collaboration avec le Directeur de l'UGP:

- Assister le coordonnateur du site dans l'organisation des équipes et des missions des consultants (drafts de TdRs, budgets et contrats);
- Initier des ébauches des rapports mensuels, trimestriels et annuels;
- Appuyer la gestion des bases des données et concevoir les newsletters;
- Suivre la mise en œuvre du chronogramme et organiser les activités administratives et logistiques;
- Appuyer la mise en œuvre d'activités de recherche et développement visant à concilier les enjeux de conservation de la biodiversité et de développement au travers d'une exploitation durable et légale de la faune sauvage par et pour les communautés rurales;
- Appuyer la mise en œuvre des protocoles de recherche du projet;
- Toute autre activité de soutien au Coordinateur du site qui sera nécessaire à l'accomplissement des objectifs du projet.

**Aptitudes recherchées:**

- Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit de synthèse et d'équipe;

- Bonne capacité de communication et de travail dans une équipe multiculturelle;
- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
- Excellentes capacités de mise en œuvre de protocoles de recherche et outils de monitoring et surveillance de la faune sauvage;
- Bonne expérience de terrain en Afrique centrale, au Congo est un plus;
- Bonne capacité de rédaction des rapports;
- Compétences nécessaires et souhaitables dans la gestion des bases des données;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression;
- Informatique: bonne maîtrise de l'outil informatique en général et de SIG et R;
- Très bonne maîtrise du français parlé et écrit, bonne maîtrise de l'anglais;
- Excellente considération des différences socio-culturelles en Afrique centrale.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION  
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTENIENT D'UN CABINET INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ELABORATION DE LA CARTE SCOLAIRE

1. Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation a obtenu un financement dans le cadre des projets soumis au fonds d'études pour la réalisation de l'étude sur l'élaboration de la carte Scolaire. La Direction des Etudes et de la Planification (DEP) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de cette étude pour le compte du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA). A cet effet, la DEP a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Elaboration de la carte scolaire du Congo».

2. Les services comprennent:

- La réalisation d'un état des lieux (inventaire) des besoins par circonscription scolaire et par département;

- La proposition d'une répartition équitable de l'offre et de la demande scolaire par circonscription scolaire et par département;

- La conception d'un dispositif de la mise en œuvre de la carte scolaire;

- La conception d'un dispositif de micro planification dans chaque département ;

- La rédaction d'un rapport d'étude sur la carte scolaire qui sera mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

Le cabinet devra être un cabinet d'audit/enquête au conseil ayant au moins:

- Cinq (5) ans d'expérience générale dont trois (3) dans le domaine de la planification de l'éducation, notamment dans l'élaboration de la carte scolaire.



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
REPUBLICQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16 / B.P.: 126 - beacbzv@beac.int / Fax VSAT: 7082

Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2018

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, des équipements de bureau de la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo.

Par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les sociétés intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu aux adresses suivantes, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00' à 12h00'.

Brazzaville:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO  
Appel d'Offres N°04/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2018 du 24/09/2018

Service Gestion Administrative des Marchés,  
5e étage, porte 514.  
Avenue du Sergent MALAMINE,  
Brazzaville-Congo  
Tél.: (242) 05 547 80 24.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme, non remboursable, de cent mille (100.000) F. CFA, à effectuer en espèces, au guichet de la BEAC à Brazzaville.

Une visite obligatoire du site sera organisée le 05 octobre 2018, à 10 heures.

A l'issue de la visite du site, une réunion de cadrage obligatoire sera organisée le même jour.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 19 octobre 2018 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le

délaï fixé sera rejetée.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO  
Appel d'Offres N°04/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2018 du 24/09/2018

Bureau d'Ordre, 6e étage, porte 601.  
Avenue du Sergent MALAMINE,  
Brazzaville-Congo  
Tél.: (242) 05 547 80 24, Poste 4601.

Les soumissions retenues seront ouvertes en une (01) étape, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés. Le représentant mandaté doit être muni d'une procuration afin d'être accepté en salle de dépouillement.

Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts, le 19 octobre 2018 à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 28 Septembre 2018.

La Présidente de la Commission Ad Hoc,

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo-Brazzaville

N°092/18/MFB/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondis/Départements	Requérants
01	N° 4498 du 10/09/18	Section -; bloc -; Plle -; Sup. 800,00 m2	Kintélé	Pool	KOMBO DAMBA Eholia Christelle
02	N° 4118 du 17/11/17	Section BH2, bloc 15, Plle 24, Sup. 400, 00 m2	Avenue Sébastien Mafouta n° 166	Madibou	DIASSISSOUA Martin
03	N° 4362 du 26/06/18	Section G, bloc 41, Plle 3, Sup. 288,70 m2	Rue Mbala Prosper n° 38	Baongo	NONA Sylvie Francine Rachelle
04	N° 19790 du 09/08/18	Section F, bloc 82, Plle 13 (ex 7), Sup. 457, 40 m2	101, rue Ngolo Tcissambou (ex Moll)	Baongo	NGOYI Clément
05	N° 19771 du 30/07/18	Section -, bloc -, Parcelle-, Sup. 30.000,00 m2 soit 3ha	Village Mingali-Bambou	Pool	M'POUSSA FOUMANET Camille Yannick
06	N° 4157 du 03/01/17	Section -, bloc -, Plle 4, Sup 384, 87 m2	Rue Bernard Ntséké (Cité de 17)	Mfilou	BEMBA Berthe Florence
07	N° 4368 du 02/07/18	Section G, bloc 126, Plle 15, Sup. 324,08 m2	Rue Mbama n° 59	Baongo	MATOUMOUENI Charles et SALABANZI BASSENMOMIO Lydie Pascaline
08	N° 4433 du 23/07/18	Section E, bloc 33, Plle 14, Sup.903, 60 m2	Gare Routière	Baongo	Société SUNDEEP Sarl
09	N° 4464 du 14/08/18	Section BI, bloc 89, Plle 27, Sup. 355, 78 m2	Rue Prosper KOUTSAYA	Madibou	Mme BONGA NKOUSSOU Marie Claire Bienvenue
10	N° 4465 du 14/08/18	Section C2, bloc 38 ex 35, Plle 19 (ex 11), Sup. 275, 25 m2	63, Rue Nkouka Batéké	Baongo	Mme BONGA NKOUSSOU Marie Claire Bienvenue
11	N° 4369 du 02/07/18	Section A, bloc 24, Plle 23, Sup. 194, 52 m2	Rue Mabilia n° 55 bis (Mouk/ Ng)	Makélékélé	KIESSE MIAYINGANI Brice
12	N° 4407 du 18/07/18	Section F, bloc 71, Plle 1, Sup. 441,39 m2	Rue Nkéoua Joseph (ex Ampère) n° 116	Baongo	BONAZEBI Guy Roger
13	N° 4408 du 18/07/18	Section A, bloc 26, Plle 8, Sup. 400,00 m2	Rue Tsiambou n° 29 (Mouk/Ng)	Makélékélé	BONAZEBI Guy Roger
14	N° 4406 du 18/07/18	Section F, bloc 63, Plle 18, Sup. 248,46 m2	Rue Kiténgé n° 67 bis	Baongo	BONAZEBI Guy Roger
15	N° 4452 du 31/07/18	Section A, bloc 115, Plle 18, Sup. 407, 43 m2	112, Rue Lounianga Joachim	Makélékélé	Mme DAMBA née BANDZOUZI ZOUKA Bebéne Yvonne
16	N° 16810 du 31/08/17	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 200,00 m2	Terre Nsalampou	Mfilou	MBERI NSANA Hem'sey Mina
17	N° 4309 du 11/05/18	Section AN2, bloc 52, Plle 9 bis, Sup. 156, 17 m2	8, Rue Kitiiti	Mfilou	EDZIMOU Victor
18	N° 4275 du 18/04/18	Section B2 bloc 21, Plle 5, Sup 2.153, 99 m2	Rue Pierre Matingou (Diata)	Makélékélé	Archidiocèse de Brazzaville Pâroisse Saint Jean Paul II De Diata
19	N° 4327 du 27/05/18	Section AF, bloc 133, Plle 2, Sup. 17345,70 m2	Avenue la Tanaf	Makélékélé	Les enfants NAVOUIDIBIO Charles
20	N° 4387 du 10/07/18	Section -, bloc -, Plle 13, Sup. 500,00 m2	Kombé	Madibou	BADILA Rémi
21	N° 4243 du 29/03/18	Section AS, bloc 299, Plle 11, Sup. 400,00 m2	Rue Mère Belie n° 17 (Mayanga)	Madibou	KIYINDOU Marcel Jovin
22	N° 15989 du 19/01/17	Section -, bloc -, Pilles 7, 8, 9, 10, Sup. 2000,00 m2	Ignié (Quartier Campement)	Pool	KOUDISSA Jonas
23	N° 3975 du 30/06/17	Section B2, bloc 70, Plle 14, Sup. 360,00 m2	85, Rue Binaki- qtier Diata (Zone n° 5)	Makélékélé	ONDIMA Grace Irma Léa
24	N° 3008 du 30/09/15	Section -, bloc -, Pilles 5, 10, Sup. 723,35 m2	Kombé (vers SOCOFRAN)	Madibou	MALOUNGIDI- NTANGU Aurelie Francia
25	N° 4505 du 18/09/18	Section D2, bloc 20, Plle 04, Sup. 711, 91 m2	Rue de la Patte d'Oie (Qtier Diata)	Makélékélé	N'GOMA MBOUKOU Ulrich
26	N° 4101 du 06/11/17	Section D2, bloc 9, Plle 44, Sup. 452,47 m2	29, Rue Bilongui la frontière (Qtier Batignolles)	Moungali	NKOUNKOU MOUTOMBO Claudia Espérance
27	N° 4441 du 26/07/18	Section AS2, bloc 95, Plle 1, Sup. 511,47 m2	Rue Samba Jean Marie n° 9- Qtier Mayanga	Madibou	MIATEKELA Joseph
28	N° 4409 du 20/07/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.800, 00 m2	Quartier 710 Kiele- Tenard	Mfilou	DIANZINGA Jeanne
29	N° 4323 du 23/05/18	Section BH, bloc 87, Plle 4, Sup. 728,94 m2	03, Rue Loulendo Pierre	Madibou	Enfants SAMBA Philippe: OULA SAMBA Erdia Sydelvie;
30	N° 4466 du 14/08/18	Section B2, bloc 69, Plle 22 (ex 1057-S), Sup. 188,31 m2	94, Rue Jacob Binaki (Qtier Diata)	Makélékélé	BAGHA SAMBA Laura Dylène; MINU SAMBA Darren Danielle.
31	N° 4127 du 24/11/17	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 800,00 m2	Quartier 710 Kiele- Tenard	Mfilou	Mme BABOKA GOMA née MITOUAMONA
32	N° 4108 du 10/11/17	Section -, bloc -, Pilles 9, 10, Sup. 800,00 m2	Kintélé	Pool	NKIELA Andrée Garence
33	N° 4427 du 23/07/18	Section B2, bloc 111, Plle 3, Sup. 371,32 m2	24, rue Mbila	Makélékélé	MBEMBA Philippe
34	N° 4206 du 26/02/18	Section AD2, bloc 3, Plle 5, Sup.446, 55 m2	Rue Loubassou (QuartierKintsoundi)	Makélékélé	POUNGA Justin Francis
35	N° 4450 du 10 /07/18	Section BK (ex AU), bloc -, Plle 5, Sup.831, 43 m2	Rue Bouity Cédry (Qtier Loua)	Makélékélé	TCHICAMBOU Léa Patricia
36	N° 4173 du 23/01/18	Section -, bloc -, Plle-, Sup.3393, 53 m2	Quartier Yaka- Yaka/Village Loukanga II	Madibou	MASSAMBA-GANGA Regis Dorel
37	N° 4484 du 28/08/18	Section -, bloc -, Plle-, Sup.6223, 72 m2	Quartier Yaka- Yaka/Village Loukanga II	Pool	MISSIDIMBAZI Freddy Régis
38	N° 4485 du 28/08/18	Section -, bloc -, Plle-, Sup.8637, 47 m2	Quartier Yaka- Yaka/Village Loukanga II	Pool	Coopérative MBAMA VOUVOU
39	N° 4494 du 05/09/18	Section B2, bloc 27, Plle2, Sup.400, 00 m2	36, Avenue Mpiaka	Pool	Coopérative MBAMA VOUVOU
				Makélékélé	MOUYABI Gilbert

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Fait à Brazzaville, le 3 octobre 2018

Pour l'insertion légale  
Alain Roger MBENGUE  
Inspecteur des Impôts



NAVIGUEZ SUR LA  
CONNEXION INTERNET  
LA PLUS STABLE

Composez \*121\*4#



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

Centre national des Archives et de la Documentation

## Un nouveau site pour les Archives nationales

L'opération de déménagement des archives nationales s'est déroulée du 24 au 26 septembre 2018. Elle a consisté à déplacer ces archives du CFRAD au bâtiment rénové qui abritait l'ex-bibliothèque publique de Ouenzé, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement à Brazzaville, suite au délabrement partiel de l'ancien bâtiment. Placée sous l'égide du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, ce travail a été réalisé en partenariat avec AGS qui a assuré le transport des documents gratuitement, et entre autres bénévoles et mécènes.

Ce déménagement, a indiqué Lydie Ntsoumou, chef de service de la documentation, a concerné plus de 3000 Archives, entre autres des fonds du personnel éteint (retraités) ; du Gouverneur général de l'Afrique équatoriale française (AEF) ; de l'inspection générale de l'enseignement ; de la Présidence de la République ; de l'Assemblée nationale populaire ; des Dépêches de Brazzaville ; de la Semaine Africaine, etc. Evoquant les raisons de ce déménagement, Brice Isinove Owabira, directeur du Centre national des Archives et de la documentation, a fait savoir que cela est dû aux dégâts survenus sur le bâtiment occupé : « C'est à la suite de la visite de nos services au mois de février



Le ministre Dieudonné Moyongo entouré de Brice Isinove Owabira et Elder Skinner

dernier par le ministre qu'accompagnait l'ambassadeur de France que ce dernier avait pris l'engagement de faire que le personnel et les Archives soient transférés vers un autre site. Il était donc de bon aloi que nous quittions ce lieu pour sécuriser le personnel y compris ce bâtiment qui constitue la mémoire nationale. Il faut également retenir que nous avons eu cette chance en tant qu'ancienne capitale de l'AEF de conserver une bonne partie du fonds qui concernent les ex-colonies membres de cette organisation ». Julien Faurie, représentant d'AGS à Brazzaville, a affirmé que c'est le ministre Moyongo qui les a sensibilisés sur la question au mois de juillet après plusieurs réunions. C'est notre façon, a-t-il dit, d'apporter notre petite pierre à l'édifice du pays qui nous accueille depuis plus de 23 ans. AGS a mis en place un véhicule et une équipe de 14 personnes.

Ce jour, a dit le ministre Moyongo, marque le lancement de l'Opération de déménagement des Archives nationales: « Il y a une grande érosion qui menace le CFRAD, et nous avons donc décidé de faire partir ce patrimoine archivistique d'ici, mais dans le souci de le conserver. Le Gouvernement de la République a mis à notre disposition un bâtiment et grâce aux partenaires que vous voyez, nous avons réhabilité également la bibliothèque publique de Ouenzé. Ce n'est qu'une mesure conservatoire, nous allons travailler pour faire en sorte que les Archives nationales soient au cœur de la ville de Brazzaville ». La numérisation des Archives nationales commencera sous peu grâce aux contacts pris avec une délégation française du ministère de la Culture qui a séjourné à Brazzaville.

Alain-Patrick MASSAMBA

Brazzaville

## Brazza-Art-Galerie a ouvert ses portes

La liste des galeries d'arts s'allonge, avec l'inauguration officielle vendredi 21 septembre 2018, de Brazza-Art-Galerie située au 213 de la Rue de la Musique Tambourinée au centre-ville de Brazzaville. C'est Mme Sandra Plachesi, qui est responsable de cette galerie.



Des visiteurs à l'ouverture de la galerie

La cérémonie a connu la participation des sociétaires, des membres du Gouvernement et des responsables du corps diplomatique. C'est un bâtiment R+1 comprenant, au rez-de-chaussée, les œuvres des artistes-peintres du Congo-Brazzaville. A l'étage, les tableaux des peintres de la République Démocratique du Congo (RDC) dominent. Parmi les œuvres exposées, on trouve celles de l'inestimable « Picasso congolais » Marcèle Gotène. Il s'agit, à entendre la responsable de cette galerie, de faire la promotion des artistes-peintres des deux rives du fleuve Congo, avant de se déployer vers le sud du Sahara, pour permettre aux artistes de vivre de leurs œuvres. C'est une galerie moderne riche en couleurs, avec un salon de thé. Il suffit de regarder le chef-d'œuvre du portail pour se convaincre de son engagement

moderniste.

Deux temps forts ont marqué cette cérémonie : L'inauguration et la visite guidée des expositions.

Mme Sandra Plachesi a déclaré: « Je suis du Congo depuis dix ans et pendant tout ce temps, nous avons échangé des réflexions avec des amis sur le domaine de l'art qui est un domaine infini. On a loué ce local et on s'est lancé : c'est le couronnement de six mois d'efforts. Je tiens à remercier Stéphane Guilpain qui m'a soutenue. Je remercie aussi les entrepreneurs, les artistes car j'ai eu un niveau d'exigence très élevé. Ils m'ont fait du bon travail. Les tableaux que vous aurez à visiter ce soir sont pour les officiels, ils me les ont prêtés. Je remercie le sponsor Radisson Hôtel. » Un

des tableaux exposés présente des masques de danseurs du Kiébé-Kiébé de la Cuvette: Ikia, Ombori et Okouélé.

« Les structures artistiques ne s'opposent pas, elles se complètent. Toutes les œuvres donnent de l'émotion, une vue de l'esprit. Même si deux œuvres d'art sont antinomiques, cela n'est pas condamnable. On a rêvé de ces collections », a dit la directrice de la galerie.

Madame Lydie Pongault, cheffe du département de la Culture et du tourisme à la présidence, visiblement satisfaite, a indiqué: « C'est une galerie de plus à Brazzaville. Il en faut plusieurs. La responsable mérite des encouragements pour qu'elle aille de l'avant. »

Victor GUEMBELA

### INSERTION LEGALE

#### ASSOCIATION A CARACTERE CULTUEL EGLISE LES SARMENTS DE CHRIST MISSION DORCAS

Il a été constitué une association culturelle dont les caractéristiques sont les suivantes:

Association culturelle dénommée:

Dénomination: Eglise les Sarments de Christ Mission Dorcas « E.S.C.M.D. »

Récépissé de déclaration d'association N°002/018/MID/DGAT/DLPC/SAC du 12 février 2018 à Brazzaville.

Association ayant pour but:

- Evangéliser la parole de Dieu et implanter les églises au Congo et ailleurs;
- Consolider les liens d'amour de solidarité et de fraternité entre les membres.

Siège social: le siège social est situé au N°12 de la rue Ibanga, quartier Ndakasussu, arrondissement 3 Tié-Tié.

**Pour insertion**

### IN MEMORIAM



5 Septembre 2016 – 5 Septembre 2018.

Cela fera deux ans que disparaissait François BOMANDOUKI, ancien Directeur de la BIDC.

Ce jour anniversaire, la famille BOMANDOUKI demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe d'action de grâce a été dite aux églises Jésus Ressuscité du Plateau des 15 ans et Saint-Joseph de Talangai, le 30 septembre 2018, à 6h30.



**Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris**

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827

- escicinfo2013@grmail.com; www.escic-cg.com



**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16 / B.P.: 126 - beacbzv@beac.int  
Fax VSAT: 7082

Service Gestion Administrative des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 05/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2018**

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, un groupe électrogène de secours de marque SDMO de préférence ou équivalent, de consommation diesel et insonorisé, de puissance apparente 830Kva pour la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo. Par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les sociétés intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu aux adresses suivantes, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00' à 12h00'.

Brazzaville:

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO  
Appel d'Offres N°05/BEAC/DN.BZV/AONO/

**Biens/2018 du 24/09/2018**  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
5e étage, porte 514.  
Avenue du Sergent MALAMINE,  
Brazzaville-Congo  
Tél.: (242) 05 547 80 24.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme, non remboursable, de cent mille (100.000) F. CFA, à effectuer en espèces, au guichet de la BEAC à Brazzaville.

Une visite obligatoire du site sera organisée le 05 octobre 2018, à 10 heures.

A l'issue de la visite du site, une réunion de cadrage obligatoire sera organisée le même jour.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 19 octobre 2018 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO  
Appel d'Offres N°05/BEAC/DN.BZV/AONO/  
Biens/2018 du 24/09/2018

Bureau d'Ordre, 6e étage, porte 601.  
Avenue du Sergent MALAMINE,  
Brazzaville-Congo  
Tél.: (242) 05 547 80 24, Poste 4601.

Les soumissions retenues seront ouvertes en une (01) étape, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés. Le représentant mandaté doit être muni d'une procuration afin d'être accepté en salle de dépouillement.

Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts, le 19 octobre 2018 à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

*Fait à Brazzaville, le 28 Septembre 2018.*

**La Présidente de la Commission Ad Hoc.**



**APPEL D'OFFRES A CANDIDATS NATIONAUX**

AO numéro *COR-CRS 2018-09-01*

CRS informe les candidats potentiels de l'Appel d'offres pour la location d'entrepôts à Brazzaville et à Pointe Noire pour le stockage de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) lancé le 3 Septembre 2018 que la date limite de soumission des offres est reportée au le 15 Octobre à 14.00 (GMT+1)

Les entreprises ou les personnes intéressées à participer peuvent obtenir une copie électronique du dossier d'appel d'offres auprès des bureaux de Catholic Relief Services situés à l'adresse ci-dessous ou une copie électronique en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivant : [bidroc@crs.org](mailto:bidroc@crs.org).

Les offres doivent rester valides pour une durée minimum de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être « remises en main propre et sous pli fermé » à l'adresse ci-dessous ou « soumises par voie électronique à [bidroc@crs.org](mailto:bidroc@crs.org) » au plus tard à le 15 Octobre à 14.00 (GMT+1).

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Adresse du Bureau du Congo :

**Catholic Relief Services (CRS) – Congo**  
**A sise à Brazzaville, rue de Duplex,**  
**quartier Blanche Gomes,**

**Derrière l'ambassade des Etats Unis,**  
**Centre-Ville, Brazzaville**



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

AON N°: 2018/ 2172/ASECNA/DGRP/CO/AAC

**1. Objet**

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar, à travers sa Représentation auprès de la République du Congo, lance un Appel d'Offres Ouvert National en vue de passer des marchés à commandes financés sur son budget de fonctionnement 2019 avec les Entreprises ou les Sociétés intéressées, suivants les lots indiqués ci-après :

N° du Lot	Désignation
Lot N°1	CB6041 - Fourniture de Matières et Pièces de Rechange pour la Navigation Aérienne et la Météorologie - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua
Lot N°2	CB6042 - Fourniture de Matières et Pièces de Rechange pour le Garage - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua
Lot N°3	CB6043 - Fourniture de Matières et Pièces pour Bâtiments et Logements - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua
Lot N°4	CB6044 - Fourniture de Matières et Consommables Administratifs - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua
Lot N°5	CB6045 - Fourniture de Carburants et Lubrifiants pour Véhicules Incendie et Groupes Electrogènes - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua
Lot N°6	B6046 - Fourniture de Carburants et Lubrifiants pour Véhicules de Service et de Fonction - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua
Lot N°7	CB6047 - Fourniture de Produits d'Entretien et divers consommables - Sur site à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua

Les soumissionnaires peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots, chaque lot constituant un marché. L'attributaire sera tenu de livrer les articles commandés directement sur site, à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso et Makoua, conformes du point de vue de la qualité, de la quantité et des délais contractuels. Toute livraison fera l'objet de la vérification de la conformité en présence du fournisseur.

**2.Retrait du Dossier d'Appel d'offres (DAO)**  
Le DAO peut être acheté et retiré contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à partir du 05 octobre 2018 à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 61. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le DAO sera remis exclusivement en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB neuve et vierge leur appartenant. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le DAO auprès du Chargé Approvisionnement et Achats de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville Congo, Téléphone: (+242) 05 649 46 39.

**3.Dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 61, au plus tard le 05 novembre 2018 à 12 heures précises, heure locale (GMT+1). Une garantie de soumission fera partie intégrante de l'offre, sous forme de garantie bancaire à première demande délivrée par une banque de la place ou d'un chèque certifié à l'ordre de l'ASECNA d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA.

**4.Ouverture des plis**

L'ouverture des plis devant les soumissionnaires ou leurs représentants qui le désirent, aura lieu le même jour, 05 novembre 2018 à 13 heures précises, heure locale (GMT+1) dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport International Maya-Maya, BP 218 Brazzaville – Congo.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo  
Joachim TCHISSAMBOU  
M'BOUNDOU



## Dans deux ans, la CAN féminine au Congo Rendez-vous en terrain connu

La Confédération africaine de football (CAF) réunie vendredi 28 septembre 2018 à Charm El Cheikh, en Égypte, a confié l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football féminin 2020 au Congo.

Rien de nouveau sous le firmament. Déjà en 2007, les sélections nationales masculines des moins de 20 ans s'y sont donné rendez-vous. C'est donc pour la deuxième fois que le Congo sera hôte d'une phase finale d'un tournoi continental de football. Mieux encore, le Congo a déjà été le théâtre de plusieurs compétitions continentales omnisports ou uni-disciplinaire, les plus importantes étant les Jeux africains de 1965 et ceux de 2015 marquant le Cinquantenaire de ces jeux. C'est donc indiscutablement établi, le Congo est un habitué des rendez-vous sportifs. Brillants organisateurs, tel est depuis longtemps la réputation des Congolais dans le petit monde du sport.

La candidature du Congo n'a pas eu du mal à aboutir. Le pays dispose des infrastructures requises, deux grands stades à Brazzaville et un stade moderne dans dix autres départements. Des infrastructures que l'ensemble du continent lui envie ouvertement. Les stades, les hôtels (notamment à Braz-



Le foot féminin congolais est à relancer

zaville et Pointe-Noire), tout est en principe déjà prêt, même si les villes choisies pour abriter la CAN 2020 ne sont pas encore désignées. On ne peut pas cependant affirmer qu'il n'y aura pas de problèmes. Le pays traverse une situation économique et financière délicate.

### Où en est le football féminin congolais?

En posant la candidature du Congo, la Fédération congolaise de football (FECOFoot) veut certainement relancer le football féminin. Ce football a connu ses heures de gloire dans les centres importants du pays. Il a créé tant d'engouement auprès des férus de football qu'il a fini par drainer des foules dans les stades. Où ne s'infiltrent que de rares femmes. Malheureusement, depuis quelques années il pi-

que du nez. Et il est en train d'être ravalé au rang de sport de loisir. On ne sait pas combien de férus du football il peut drainer dans son état actuel. Si rien n'est fait pour le ramener à son niveau d'antan, le risque semble grand de voir des sélections très huppées venues des contrées lointaines s'applaudir dans le silence glacial des gradins.

Les mordus du football adhérent à l'organisation de la CAN féminine 2020, mais aimeraient applaudir leur propre sélection nationale. Si l'on veut lui garantir un podium, une reprise en main s'impose, avec l'organisation régulière des compétitions locales, une véritable politique d'encadrement technique des clubs, de détection des joueuses, etc.

Jean ZENGABIO

## Championnat national de Ligue 1 Les jeux sont déjà faits!

Le championnat national d'élite Ligue 1 de football touche progressivement à sa fin. L'AS Otohô d'Oyo est en train de le dominer de la tête et des pieds. Mieux, elle s'est emparée déjà de la couronne et n'attend plus que le jour où elle sera officiellement sacrée championne du Congo.

On disputait le week-end passée la trentième et dernière journée du championnat. Mais ce n'était pas la fin de la compétition. Le championnat traîne les pieds. Plusieurs matches remis, pour une raison ou une autre, restent à disputer. Le dernier de ces matches mettra aux prises l'AS Otohô et Diablos-Noirs, le 21 octobre prochain au Stade Marien Ngouabi d'Owando. C'est seulement après qu'interviendra la fin du championnat.

En attendant, le leadership de l'AS Otohô est établi. Il ne souffre aucune contestation. Parce que, même en perdant le dernier match qu'elle livrera face aux Diablos-Noirs, elle est définitivement à l'abri d'une quelconque désagréable surprise. L'équipe d'Oyo est nantie d'une marge de sécurité telle qu'elle pourrait même déclarer forfait: 74 points contre 71 à son éventuel second, La Mancha, si cette dernière équipe remporte son ultime match face à JST.

De toute façon, l'AS Otohô ne se défilera pas, cela n'est pas sportif. Elle entend confirmer son éblouissante ascension en coupant les ailes à tous les mauvais canards. Et elle est là, piaffant d'impatience. En attendant une fois encore le dénouement, les matches de la trentième journée auront été plus ou moins très disputés. N'ayant plus rien à attendre de l'attribution du titre, la curiosité s'est reportée vers le bas du tableau, théâtre de dramatiques épreuves pour éviter la relégation et les barrages. Les deux derniers du classement seront chassés de la Ligue 1, le treizième et le quatorzième devant disputer les barrages. A propos des abonnés du bas du tableau, même le malheureux héros connu, Saint-Michel de Ouenzé, est en train de mettre le maximum de chance de son côté pour terminer en beauté. Après avoir épinglé Patronage Sainte-Anne lors de la journée précédente, il a tenu l'Etoile du Congo en échec (1-1), mer-

credi 26 septembre.

Un duel des autres mal classés était digne d'intérêt: FC Kondzo-Nico-Nicoyé, vendredi 28 septembre. Pendant que FC Kondzo agonisait, Nico-Nicoyé construisait sa victoire. Et il a scored une fois (1-0).

Il faut signaler les victoires des Diablos-Noirs aux dépens respectivement de Patronage Sainte-Anne (4-0), jeudi 27 septembre, et de Nico-Nicoyé (4-1), lundi 1er octobre, à Massamba-Débat. De même, celle de l'AS Otohô face à l'AC Léopards sur le même score (4-0), au Stade Marien Ngouabi. Cette rencontre compte pour la 20e journée dont sept matches restent à disputer. Enfin, Inter Club et CARA ont pris le chemin du match nul (1-1).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Rappel des résultats: Etoile du Congo-Saint-Michel de Ouenzé (1-1). AS Otohô-AC Léopards (4-0), Patronage Sainte-Anne-Diablos-Noirs (0-4), FC Kondzo-Nico-Nicoyé (0-1), La Mancha-V.Club Mokanda (3-0), Inter Club-CARA (1-1), Diablos-Noirs-Nico-Nicoyé (4-1), AS Cheminots-AC Léopards (2-0), CARA-Tongo FC (1-1). Classement officiel.

1. AS Otohô (74 points). 2. La Mancha (68). 3. Diablos-Noirs (64). 4. AC Léopards (59). 5. CARA (45). 6. AS Cheminots (45). 7. JST (42). 8. Etoile du Congo (35). 9. Inter Club (31). 10. Tongo FC (31). 11. Patronage Sainte-Anne (30). 12. V.Club Mokanda (26). 13. JSP (26). 14. Nico-Nicoyé (25). 15. FC Kondzo (24). 16. SMO (17).

TRIBUNAL DE COMMERCE  
POINTE-NOIRE  
LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ CONGO  
AUTOMOBILE S.A.  
Rôle commercial N°09 du 09 mai 2018

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

### AVIS DE VENTE

Le Liquidateur de la société Congo Automobile informe le public qu'il met en vente par offre publique le Bâtiment Technique (Ateliers/Garage) sis sur l'Avenue Gustave ONDZIEL, derrière le rond-point Kasai, arrondissement n°01 E.P. Lumumba, aux caractéristiques ci-dessous:

Superficie: 2000,00m<sup>2</sup>

Objet du titre foncier n°: TF 4018

L'offre publique de vente obéit aux conditions ci-après:

- L'offre doit être accompagnée d'une caution (chèque bancaire certifié ou somme d'argent en espèces) égale à 10% du montant de l'offre. Au cas où l'offre d'achat n'est pas retenue, la caution versée sera restituée au soumissionnaire;
- La vente est faite exclusivement au comptant;
- L'offre de chaque acheteur doit parvenir sous pli fermé ou scellé sur lequel il est rappelé:

le nom et l'adresse complète du candidat (B.P., téléphone, fax, e-mail, rue), le nom du bâtiment à acquérir, au plus tard le 25 octobre 2018 à 18 heures, à l'adresse ci-dessous:

Etude Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire  
31, Avenue Moe Kaat-Matou

Située en face de l'Ecole Para-Médicale Jean-Joseph LOUKABOU

Téléphone: (+242) 05 587 03 53/06 664 24 99

E-mail: mouts\_prosper@yahoo.fr

B.P.: 8141, POINTE-NOIRE

Pointe-Noire,

Pour la liquidation,  
Maître Prosper MOUTSOUKA,  
Liquidateur.

TRIBUNAL DE COMMERCE  
POINTE-NOIRE  
LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ CONGO  
AUTOMOBILE S.A.  
Rôle commercial N°09 du 09 mai 2018

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

### AVIS DE VENTE

Le Liquidateur de la société Congo Automobile informe le public qu'il met en vente par offre publique le Bâtiment Administratif (Magasin) sis au rond-point Kasai sur le boulevard Général DE GAULLE, arrondissement n°01 E.P. Lumumba, aux caractéristiques ci-dessous:

Superficie: 1548,00m<sup>2</sup>

Objet du titre foncier n°: TF 1613

L'offre publique de vente obéit aux conditions ci-après:

- L'offre doit être accompagnée d'une caution (chèque bancaire certifié ou somme d'argent en espèces) égale à 10% du montant de l'offre. Au cas où l'offre d'achat n'est pas retenue, la caution versée sera restituée au soumissionnaire;
- La vente est faite exclusivement au comptant
- L'offre de chaque acheteur doit parvenir sous pli fermé ou scellé sur lequel il est rappelé:

le nom et l'adresse complète du candidat (B.P., téléphone, fax, e-mail, rue), le nom du bâtiment à acquérir, au plus tard le 25 octobre 2018, à 18 heures, à l'adresse ci-dessous:

Etude Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire  
31, Avenue Moe Kaat-Matou

Située en face de l'Ecole Para-Médicale Jean-Joseph LOUKABOU

Téléphone: (+242) 05 587 03 53/06 664 24 99

E-mail: mouts\_prosper@yahoo.fr

B.P.: 8141, POINTE-NOIRE

Pointe-Noire,

Pour la liquidation,  
Maître Prosper MOUTSOUKA,  
Liquidateur.

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**